

LE DISCERNEMENT DU MIRACLE AU XIII^e ET AU XX^e SIÈCLE

SUMMARIUM. — Occasione voluminis R. P. Monden « De miraculo, signo salutis », doctrinam S. Thomae de miraculo apologetico exponere curavi, eo fine ut clare ostendam Apologeticam exigentiis temporis nostri vel maxime accommodatam eandem omnino quoad substantiam esse ac Apologeticam S. Thomae Aquinatis saeculo XIII conscriptam.

Introduction.

THÉOLOGIE DU MIRACLE EN SAINT THOMAS D'AQUIN.

A — Définition du miracle.

B — Division du miracle.

C — Finalité du miracle apologetique.

- 1 — Le miracle, oeuvre divine, adaptée à notre nature.
- 2 — Le miracle opéré par Dieu en vue d'authentifier soit le message, soit la sainteté d'un sujet donné.
- 3 — Le miracle et la foi.

D — Discernement du miracle et des prodiges non miraculeux.

Section I — La difficulté

- 1 — Le principe même de la difficulté : notre ignorance.
- 2 — Plusieurs chefs de difficultés :
 - a) Les explications psycho-physiologiques ;
 - b) Les forces cachées de la nature ;
 - c) Les possibilité d'action des esprits angéliques comme tels ;
 - d) Les anges déchus, esprits menteurs.
- 3 — Conclusions.

Section II — Solution de la difficulté

- 1 — Les principes.
 - a) Remarques préliminaires.
 - b) Principe fondamental.
 - c) Critères concrets.
- 2 — Le fait historique du Christ-Jésus.

Conclusion.

Le R. P. Louis Monden a publié en langue française un volume intitulé *Le miracle, signe de salut*, que nous avons lu très attentivement, avec un intérêt sans cesse croissant.¹ Disons, d'entrée de jeu, que nous avons été conquis par la substance de l'exposé. L'auteur exprime, en effet, — et de main de maître, — ce que nous pensons et enseignons depuis longtemps sur le discernement du miracle, compte tenu de la mentalité et des exigences scientifiques de notre époque. Son texte se lit avec aisance, comme celui d'un beau livre d'histoire. Il témoigne, en outre, d'une érudition de bon aloi relativement aux faits miraculeux et aux pseudo-miracles, soumis à une critique judicieuse et mesurée. *Le miracle, signe de salut*, atteint son but : il est l'instrument d'une apologétique efficace, au service de l'Église Catholique. « Ainsi se clôt la discussion apologétique, écrit l'auteur. Dans l'Église Catholique, en elle seule, se rencontrent les faits appelés miracles majeurs ».² Et il notait quelques lignes plus haut, de manière fort pertinente : « L'expérience contemporaine du grand miracle ouvre la voie à l'appréciation exacte des *miracles évangéliques*. En effet, est-il admis que de vrais miracles se produisent, le doute sur l'authenticité des miracles évangéliques devient impossible; ils en portent le sceau jusqu'en leurs moindres détails ».³

Est-ce à dire que le livre du P. Monden soit sans défauts, sans imperfection aucune? Nous ne le pensons pas. Quel théologien pourrait, au demeurant, se flatter de consacrer plus de 300 pages à un sujet aussi complexe et aussi délicat sans provoquer ni heurt, ni discussion, fût-ce seulement en milieu catholique?

Nous ne prétendons nous-même à aucune immunité à l'égard de l'erreur au cours du présent travail. Nous nous appliquerons à dire clairement notre pensée en toute indépendance d'esprit. Nous accueillerons volontiers les critiques que pourraient susciter nos réflexions et nous serions heureux si, de tels échanges de vues, pouvaient aider le P. Monden à nous donner, à l'avenir, de son bel et puissant ouvrage, une nouvelle édition avec laquelle nous puissions nous sentir jusque dans le détail, en plus parfaite harmonie.⁴

¹ *Museum Lessianum*, section théologique n. 54, éditions Desclée de Brouwer, 1960, pp. 328. — Ce livre est la traduction de l'ouvrage paru précédemment en langue néerlandaise *Het wonder. Theologie en apologetiek van het christelijk mirakel*. Utrecht, Het spectrum-Anvers, Standaard, 1958. pp. 334.

² *Op. cit.*, p. 309.

³ *Ibidem*.

⁴ Nous donnons ici la liste des textes relatifs à l'ouvrage du P. MONDEN, dont nous avons pris connaissance pour rédiger le présent travail :

Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir. Nous sommes tentés de dire que le P. Monden fait du thomisme, et du meilleur, celui-là même de saint Thomas d'Aquin... sans le savoir, lui non plus.

L'auteur écrit, en effet, à propos du miracle en saint Thomas d'Aquin :

« Saint Thomas ne semble s'être guère préoccupé de savoir comment discerner cette intervention de Dieu.⁵ Il n'y a là rien

I — Langue française.

- C. DUMONT : *Nouvelle Revue théologique*, 82 (1960), pp. 1088-89.
 H. HOLSTEIN : *Études*, 307 (1960), p. 273.
 H. HOLSTEIN : *Recherches de science religieuse*, 49 (1961), pp. 308-309.
 A. MICHEL : *L'Ami du Clergé*, 70 (1960), pp. 387-390.
 G. MICHELS : *La Revue Nouvelle*, 32 (1960), p. 238.
 A. PARVILLEZ (de) : *Le Christ au monde*, 5 (1960), p. 401.
 E. RIDEAU : *Revue de l'Action populaire*, 152 (1961), p. 1152.
 G. THILS : *Ephemerides theologicae Lovanienses*, 36 (1960), n. 2, pp. 508-511.
 Citons, en outre, une recension que nous regrettons de n'avoir pas pu consulter : LÉONARD, *Évangéliser*, juillet-août 1960, pp. 100-101.

II — Langue allemande.

- J. BEUMER : *Scholastik*, 36 (1961), pp. 592-593.

III — Langue anglaise.

- W. DONNELLY : *The Heythrop Journal*, 1 (1960), pp. 332-336.
 E. VAN ANTWERP : *Theological Studies*, 22 (1961), pp. 302-303.

IV — Langue espagnole.

- I. R. : *Razón Y Fe*, 163 (1961), pp. 319-320.
 P. A. OSUNA : *La Ciencia Tomista*, 87 (1960), p. 360.
 I. RIUDOR : *Estudios Eclesiásticos*, 36 (1961), pp. 381-382.

V — Langue italienne.

- R. VERARDO : *Sacra Doctrina*, Bologna, 5 (1960), pp. 397-448.

VI — Langue portugaise.

- D. M. : *Broteria*, 72 (1961), pp. 95-96.

Faute d'avoir pu le lire par nous-même, nous laissons de côté le texte néerlandais de l'ouvrage du P. Monden et nous ne portons donc sur lui aucune appréciation. Précisons que ce texte a été revu et modifié dans la version française qui nous occupe (voir DUMONT, HOLSTEIN, THILS, VAN ANTWERP, etc.).

Sur l'édition néerlandaise on pourrait consulter notamment :

- P. DE HAES : *Collectanea Mechliniensia*, 43 (1958), pp. 510-514.
 E. DHANIS : *Gregorianum*, 40 (1959), pp. 201-241.
 F. MALMBERG : *Bijdragen*, 20 (1959), pp. 438-439.
 PHILIPS : *Boekingsids* (1958), p. 303.
 SCHOONENBERG : *Verbum* (1958), pp. 461-466.
 WALGRAVE : *De Maasbode* (1958), novembre.

Les longues études des RR. PP. DHANIS et VERARDO sur le miracle ne sont pas exclusivement consacrées, tant s'en faut, au R. P. Monden.

Nous exprimons notre profonde reconnaissance au religieux de la Compagnie de Jésus qui, sur notre demande, a bien voulu nous communiquer la plus grande partie des titres de ce bulletin bibliographique.

Sauf indication contraire, les œuvres de saint Thomas d'Aquin sont citées selon l'édition critique des PP. Dominicains (éd. Marietti, Torino-Roma).

⁵ On lit ici en note : « A. VAN HOVE, *loc. cit.*, (c.-à-d. *La doctrine du miracle chez S. Thomas et son accord avec les principes de la recherche scientifique*, Paris, 1927), p. 310 et 312 : " Une des conclusions principales, qui se dégagent de

qui doit nous étonner : le problème pour lui ne se posait pas, puisque de son temps on acceptait unanimement cette intervention transcendante dans certains faits. Se fût-il posé le problème, celui-ci l'eût ramené sans doute à la notion traditionnelle du miracle-signe. La preuve en est dans la manière dont il traite le problème connexe de la différence entre le prodige divin et le prodige démoniaque ; ce problème, explicitement posé, il le résout en pleine conformité avec la tradition, d'après le contexte et la signification essentielle du fait miraculeux ».⁶

Selon nous, les deux affirmations que voici sont, entre elles, contradictoires : *le problème du discernement de l'intervention divine ne se posait pas du temps de S. Thomas d'Aquin, et, le problème de la différence entre le prodige divin et le prodige démoniaque étant explicitement posé, S. Thomas le résout en pleine conformité avec la tradition, d'après le contexte et la signification essentielle du fait miraculeux.* — Ce second problème n'est pas seulement un problème *connexe*, c'est précisément le problème précédent, celui-là même du discernement de l'intervention divine dans le miracle, et c'est bien le problème qu'entend résoudre le P. Monden au cours de son ouvrage. Le P. Monden est, pensons-nous, en parfait accord avec saint Thomas lorsqu'il le résout, lui aussi, « *en pleine conformité avec la tradition, d'après le contexte et la signification essentielle du fait miraculeux* ».

Nous évoquerons, en la schématisant, la théologie du miracle en saint Thomas d'Aquin.

THÉOLOGIE DU MIRACLE EN SAINT THOMAS D'AQUIN

A — Définition du miracle.

Pour saint Thomas, le miracle est, par définition, un prodige, une merveille qui dépasse la capacité d'action de toute créature comme telle.⁷ On aura noté les deux éléments que contient cette proposition : une réalisation extraordinaire (élément formel, intrinsèque) que Dieu

l'examen des écrits de S. Thomas, est qu'il faut renoncer à trouver chez celui-ci une solution définitivement achevée du problème du discernement du miracle... C'est que de son temps le problème ne se posait pas, et il ne se posait pas parce que l'ensemble de la doctrine du miracle dépendait d'une tradition séculaire qui n'exigeait guère que le problème se posât ».

⁶ MONDEN, *op. cit.*, pp. 50-51.

⁷ Entendez, par là, la capacité d'action *naturelle* de n'importe quelle créature, aussi bien par elle-même que par son action, directe ou indirecte, sur n'importe quelle autre créature.

seul peut accomplir et pour autant que Lui seul le peut (aspect de la cause efficiente) :

« Aliquid dicitur miraculum, quod fit praeter ordinem totius naturae creatae. Hoc autem non potest facere nisi Deus » (I, 110, 4, c.).

« Miraculum autem dicitur quasi admiratione plenum, quod scilicet habet causam simpliciter et omnibus occultam. Haec autem est Deus. Unde illa quae a Deo fiunt praeter causas nobis notas, miracula dicuntur » (I, 105, 7, c.).*

Cette conception du miracle s'éclairera et se complétera, au cours de notre étude, de manière indispensable à sa bonne intelligence.

Ce qu'il importe de bien voir c'est que Dieu seul peut commander *du dedans* l'agir même des natures contingentes, et cela parce qu'il est, Lui seul, cause de l'être contingent (essence et existence) en tant qu'être contingent : ⁸

« Est autem Dei proprium quod naturae leges immutare possit, supra naturam aliquid operando, cuius ipse est auctor » (C. G., IV, 55, ad 7m).

« Causa autem occultissima et remotissima a nostris sensibus est divina, quae in rebus omnibus secretissime operatur ; et ideo illa quae sola virtute divina fiunt in rebus illis in quibus est naturalis ordo ad contrarium effectum vel ad contrarium modum faciendi, dicuntur proprie miracula » (*De Pot.*, 6, 2, c.).⁹

* Pour les citations de saint Thomas, nous utilisons les sigles suivants :
C. G. Summa contra Gentiles.

Comp. Theol. Compendium Theologiae.

De Malo Quaestiones disputatae de Malo.

De Pot. Quaestiones disputatae de Potentia.

Quodl. Quaestiones quodlibetales.

Sent. Scriptum super Sententiis Petri Lombardi.

In Gal. Super Epistolam ad Galatas lectura.

In I Cor. Super primam epistolam ad Corinthios lectura.

In I Tim. Super primam epistolam ad Timotheum lectura.

In II Thess. Super secundam epistolam ad Thessalonicenses lectura.

Super Io. Super Evangelium S. Ioannis lectura.

Super Mat. Super evangelium S. Matthaei lectura.

⁸ Le cadre de cette étude ne nous permet pas de développer ce point, mais il est capital : c'est parce que Dieu seul est la cause propre de l'être, que Dieu seul peut agir, *ab intrinseco*, au titre de sa toute-puissance de cause première, sur la nature contingente, pour obtenir des effets *miraculeux*, au sens strict du terme, du point de vue de l'être. S'il y a miracle ontologiquement, Dieu seul peut en être et Dieu seul en est l'auteur. Sur Dieu cause propre de l'être, voir notre article *Les cinq voies de saint Thomas d'Aquin*, in *Divinitas*, 1958, pp. 307-314.

⁹ Dans le même sens : *Quodl.* IX, 4, 5, c. ; I, 110, 4, c. ; 2-2, 178, 1 lm ; 3, 43, 2, c. ; *ibid.*, 4, 3m.

En fin de carrière saint Thomas le répète encore clairement :

« Sic autem praeter ordinem causarum secundarum operari solius Dei est, qui est huius ordinis institutor, et huic ordini non obligatur. Alia vero omnia huic ordini subduntur, unde miracula facere, solius Dei est » (*Comp. Th.*, 136, n. 276).

Par sa toute-puissance, Dieu seul peut ainsi soit empêcher une cause de produire son effet naturel, soit produire un effet sans cause qui lui soit naturellement proportionnée :

« [Deus] potest praeter hunc ordinem institutum agere, cum voluerit ; puta, agendo effectus secundarum causarum sine ipsis, vel producendo aliquos effectus ad quos causae secundae non se extendunt » (I, 105, 6, c.).

S'il est vraiment tel, si minime soit-il, le miracle ne peut être que l'œuvre de la toute-puissance divine, mais il est intéressant de souligner que saint Thomas a tout à fait le sens de la gradation analogique de tels prodiges divins. Un miracle est plus ou moins profondément « miraculeux », dans la mesure où il dépasse de façon plus ou moins large les possibilités effectives de la nature créée :

« Quanto maiora sunt illa quae Deus operatur, et quanto magis sunt remota a facultate naturae, tanto miraculum maius est » (C. G., III, 101).

« Dicitur aliquid miraculum per comparationem ad facultatem naturae, quam excedit. Et ideo secundum quod magis excedit facultatem naturae, secundum hoc maius miraculum dicitur » (I, 105, 8).¹⁰

A parler strictement, pour saint Thomas, ni les anges, ni les saints n'opèrent jamais de miracles par eux-mêmes. C'est impossible. S'ils peuvent être dits faire des miracles, c'est comme instruments de Dieu :¹¹

« Sancti, qui ex potestate miracula faciunt, operantur in virtute Dei agentis in natura » (*De Pot.*, 6, 9, c.).¹²

¹⁰ Saint Thomas donne ici la division des miracles *quantum ad substantiam facti, quantum ad id in quo fit, (miraculum) et quantum ad modum et ordinem faciendi*, puis il ajoute cette précision : « Quaelibet tamen horum habent diversos gradus, secundum quod diversimode excedunt facultatem naturae ».

¹¹ Qu'il s'agisse d'une instrumentalité au moins morale, c'est évident. Qu'il puisse être aussi question d'une instrumentalité physique (ontologique), c'est un autre problème que nous laissons de côté dans cette étude. Nous inclinons vers une réponse négative, en dehors du cas du Christ, Verbe fait chair.

¹² « Gratia virtutum, seu miraculorum, datur animae alicuius sancti; non ut propria virtute ei conveniat miracula facere, sed ut per virtutem divinam huiusmodi miracula fiant » (3, 13, 2, 3m).

B — Division du miracle.

Il y a des miracles cachés qui sont objet de foi, — il y a des miracles visibles qui sont des arguments en faveur de la foi; disons que les premiers sont, par excellence, les miracles-mystères (par ex. l'incarnation du Verbe, la transsubstantiation), et les seconds, les miracles apologétiques (par ex. les guérisons et résurrections opérées par N.-S.). Cette division est évidemment capitale :

« Miraculorum Dei *quaedam* sunt de quibus est fides, sicut miraculum virginei partus et resurrectionis Domini, et etiam Sacramenti altaris : et ideo Dominus voluit ista occultiora esse, ut fides eorum magis meritoria esset : *quaedam* vero miracula sunt ad fidei comprobationem, et ista debent esse manifesta » (3, 29, 1, 2m).¹³

« Opera miraculosa nulla creatura potest facere quasi agens principale ; potest tamen ea facere instrumentaliter, sicut ipse tactus manus Christi sanavit leprosum [...] » (3, 78, 4, 2m ; voir 3, 84, 3, 3m).

« Cum igitur ab aliqua creatura miracula fieri videntur [...] si sunt vera miracula, impetrantur per aliquem a Deo, ut scilicet talia operetur » (*Comp. Th.*, 136, n. 276).

¹³ La résurrection de N.-S. est aussi pour saint Thomas, bien évidemment, un miracle apologétique (voir 3, 55, spécialement a. 6).

Au sujet de la distinction de saint Thomas ici rappelée voir les remarques du P. VERARDO, *art. cit.*, pp. 410-411 et 421-422 (*Miracoli intrinsecamente soprannaturali ed intrinsecamente naturali*). Que cette distinction soit à retenir c'est, pour nous aussi, l'évidence même, car une définition doit être donnée, pour autant que faire se peut, selon la raison formelle intrinsèque de l'objet ou du sujet qu'il importe de définir, quoi qu'il en soit des caractères, fussent-ils essentiels, qui peuvent affecter cette notion en telle ou telle réalisation particulière. On peut tomber alors dans l'analogie, comme c'est le cas présent. C'est pourquoi nous ne suivons par le P. DHANIS lorsqu'il écrit : « Il est tout indiqué [...] de réserver le nom de miracle au sens propre [c'est nous qui soulignons] à des faits divins perceptibles, séméiologiques, et de ne point le donner, sinon par métonymie, à d'autres faits divins quelque transcendants qu'ils soient [...] Une définition du miracle spécialement adaptée à l'angle de vision qu'entraîne [le] développement [de la science apologétique], une définition qui mentionne le rôle séméiologique et le caractère perceptible du miracle en même temps que sa transcendance physique, est préférable à celle qui ne signale que cette dernière » (*art. cit.*, p. 203, note 2). Nous préférons maintenir ceci (selon saint Thomas, pensons-nous) :

1) Le miracle, comme tel, au sens propre, implique toujours, quant à nous, un certain mystère pour le moins quant à la manière dont il est réalisé, et se définit sans aucune référence apologétique.

2) Quand il est apologétique, le miracle vérifie bien toujours la notion de miracle au sens propre de ce terme, mais avec des qualifications (caractère sensible et finalité) qui l'affectent intrinsèquement de manière *essentielle* et non accidentelle. Nous sommes donc en présence d'un cas d'analogie *propre* entre ce que nous proposons d'appeler par excellence *miracle-mystère* (non apologétique) et *miracle signe* (apologétique).

3) Il n'est pas exclu que ces deux notions se rejoignent harmonieuse-

Les miracles apologétiques sont classés eux-mêmes, de manière fondamentale, en fonction du *connaître* et de l'*agir* :

« Signum autem Dei sumitur uno quidem modo ab eo quod solus Deus facere potest, sicut sunt miracula [...] Alio autem modo accipitur signum divinum ab eo quod solus Deus cognoscere potest [...] Et quantum ad hoc [...] datur prophetia, quae est divina revelatio inter eventus immobili veritate denuntians » (In I Cor., XII, lect. 2, n. 728).¹⁴

Nous avons donc les prophéties et les « miracles », au sens courant de ce terme-ci (prodiges, merveilles), — étant bien entendu que les prophéties sont aussi des miracles.¹⁵

C — Finalité du miracle apologétique.

Le miracle apologétique est bien « signe de salut », il est réalisé pour exercer une fonction-signes, de fait historiquement dans l'ordre surnaturel.¹⁶ Cette perspective est comme un leit-motiv dans la théologie du miracle apologétique en saint Thomas d'Aquin. Et comment pourrait-il

ment, comme dans le cas de la Résurrection du Seigneur. Cette Résurrection est, en effet, tout ensemble, *mystère* et *signe* de manière suréminente. C'est essentiellement sous son aspect *sotéviologique* que la Résurrection du Christ est un mystère de notre foi. Voir notre livre *La Rédemption par le sang*, A. Fayard, Coll., Je sais - Je crois, Paris, 1959, pp. 47-50.

¹⁴ Voir I-2, III, 4, c.

¹⁵ Sur la prophétie, miracle apologétique, voir C. G., III, 154, n. 5 in fine.

¹⁶ Le miracle a-t-il un sens dans l'ordre naturel? Pour répondre à cette question de manière lucide, une distinction s'impose.

Ordre naturel peut signifier une économie providentielle finalisée par une félicité d'ordre naturel (bonheur des limbes, même pour les adultes mourant dans l'amour de Dieu). En cette hypothèse (dont nous savons par la foi qu'elle n'a jamais été réalisée pour notre genre humain), une réponse affirmative, selon nous, s'impose : il demeure parfaitement convenable que Dieu-Providence souligne, par le miracle « apologétique », soit la sainteté, soit l'enseignement (théologie naturelle) d'un sujet donné, ou encore réponde par le miracle à la prière de qui se confie en sa toute-puissance miséricordieuse (vérité naturelle).

Si l'on entend, au contraire, par *ordre naturel* un fait entouré de circonstances telles qu'*aucune* d'entre elles ne dépasse objectivement le cours *naturel* des événements, il faut bien évidemment conclure que tout miracle naturel est une contradiction dans les termes, car le miracle est par définition *non-naturel* (préternaturel) au titre, pour le moins, de sa cause efficiente. Cette réponse vaut, non seulement du miracle au sens strict défini par saint Thomas, mais encore du prodige angélique qui, naturel du point de vue de l'ange (il agit *per modum artis*) serait encore préternaturel du point de vue du monde terrestre et humain (d'autant plus que l'homme, par lui-même, ne peut pas avoir la certitude de l'existence des esprits angéliques).

en être autrement? La chose est déjà plus qu'évidente en l'Écriture Sainte, Ancien et Nouveau Testament.

1 — *Oeuvre de Dieu, dans le monde sensible, le miracle témoigne d'une intention divine à notre égard, et cela de manière efficace, parfaitement adaptée à notre nature.*

On reconnaît l'arbre à ses fruits. *Operari sequitur esse.* Tel est le principe fondamental qui est ici en cause : Dieu montre qu'Il intervient en opérant des prodiges qui révèlent sa toute-puissance :

« Naturale est homini virtutem et naturas rerum ex earum actionibus cognoscere : et ideo convenienter Dominus per opera quae ipse facit, dicit se posse cognosci qualis sit. Cum ergo ipse propria virtute divina faceret, credendum erat in eo esse virtutem divinam [...] Et ideo ad sui cognitionem per opera sua ducit » (*Super Io.*, V, lect. 6, n. 817).¹⁷

L'économie providentielle du miracle est ainsi parfaitement adaptée à la dignité et à la complexité du sujet humain, esprit charnel :

« Nec debet haec ratio frivola reputari, quod Deus aliquid facit in natura ad hoc quod se mentibus hominum manifestet : cum supra (cap. 22) ostensum sit quod omnes creaturae corporales ad naturam intellectualem ordinentur quodammodo sicut in finem ; ipsius autem naturae intellectualis finis est divina cognitio, ut in superioribus ostensum est (cap. 25). Non est ergo mirum si, ad cognitionem de Deo intellectuali naturae praebendam, fit aliqua immutatio in substantia corporali » (*C. G.*, III, 99, in fine).

2 — *Le miracle est opéré par Dieu en vue d'authentifier, soit le message, soit la sainteté d'un sujet donné.*

Bien loin d'être une fin en soi, le miracle est un moyen ordonné à une fin, et cette fin présente un caractère religieux : l'utilité de l'homme au service de Dieu.¹⁸

¹⁷ Voir *In I Sent.*, Prologus, q. 1, a. 5 ; *C. G.* III, 154, n. 4, et 2-2, 178, 1, c. Le *Compendium Theologiae* consacre cet enseignement : « Quod enim aliquid prolatum ab homine auctoritate divina dicatur, numquam convenientius ostenditur quam per opera quae solus Deus facere potest » (136, n. 276).

¹⁸ « Ea quae sunt ad finem distinguuntur ab ipso fine. Miracula autem a Christo facta ordinabantur, sicut ad finem, ad rationalis partis salutem, quae

De manière plus précise, le miracle est lié de fait, dans son contexte historique et psychologique, soit à un message doctrinal, soit à l'exemple, à la vertu (ou à la conversion) d'un sujet déterminé.

Le texte suivant, particulièrement riche d'enseignements, est à méditer mot à mot. Il est d'une précision et d'une clarté limpides :

« Operatur enim ea [vera miracula] Deus ad hominum utilitatem ; et hoc dupliciter : uno quidem modo ad veritatis prae-dicatae confirmationem ; alio modo ad demonstrationem sanctitatis alicuius, quam Deus hominibus vult proponere in exemplum virtutis. Primo autem modo miracula possunt fieri per quemcumque qui veram fidem praedicat, et nomen Christi invocat : quod etiam interdum per malos fit. Et secundum hunc modum etiam mali possunt miracula facere. Unde super illud *Matth.*, VII : « Nonne in nomine tuo prophetavimus ? etc. », dicit Hieronymus : « Prophetare vel virtutes facere, et daemonia eiicere, interdum non est eius meriti qui operatur ; sed invocatione nominis Christi hoc agit, ut homines Deum honorent, ad cuius invocationem fiunt tanta miracula ». Secundo autem modo non fiunt miracula nisi a sanctis, ad quorum sanctitatem demonstrandam miracula fiunt vel in vita eorum, vel etiam post mortem, sive per eos, sive per alios. Legitur enim *Act.*, XIX, II, 12, quod Deus « faciebat virtutes per manus Pauli » : et etiam « super languidos deferebantur a corpore eius sudaria, et recedebant ab eis languores ». Et sic etiam nihil prohiberet per aliquem peccatorem miracula fieri ad invocationem alicuius sancti ; quae tamen miracula non dicitur facere ille, sed ille ad cuius sanctitatem demonstrandam haec fierent » (2-2, 178, 2, c.).¹⁹

3 — *Le miracle et la foi.*

Le miracle mérite les titres de signe divin et d'argument de la foi. Il est un sceau divin :

« Ea vero quae pertinent ad salutarem doctrinam non possunt confirmari seu probari ratione, quia rationem humanam excedunt [...] Confirmantur seu probantur signo divino ; [...] sicut et signo regio confirmatur quod aliquid sit de mandato regis » (*In I Cor.*, XII, lect. 2, n. 728).²⁰

consistit in sapientiae illustratione et hominum iustificatione » (3, 44, 3, 1m). Voir 2-2, 178, 1, 2m, et 4m ; 3, 44, 4, c.

Saint Paul n'opère pas de miracle là où peut suffire un conseil d'ordre médical : « Notandum est, quod sanabat Paulus infirmos, et mortuos suscitabat, et tamen Timotheum curat consilio medicinae ; per quod datur intelligi, quod non ad omnes utebatur miraculis, sed quando expediebat propter fidem » (*In I Tim.*, V, lect. 3, n. 228).

¹⁹ Voir de même 3, 43, 1, c.

²⁰ Voir encore 3, 43, 1, c.

En étroite connexion avec la foi, le miracle est l'argument de la foi. L'article 9 de la question 6 du *De Potentia* serait à citer intégralement.²¹ Retenons-en les trois affirmations suivantes :

« Miracula sunt quaedam argumenta fidei, dum per ea facta quae naturam excedunt, illorum veritas comprobatur quae naturalem transcendunt rationem ».

« Fides potentissime divinae potentiae innititur, quam accipit ut rationem vel medium ad assentiendum his quae supra naturam esse videntur : et ideo divina potentia in operatione miraculorum praecipue fidei coassistit ».

« Miracula praeter naturales causas fiunt ; fides autem est quae non ex rationibus naturalibus et sensibilibus argumenta assumit, sed ex rebus divinis ».²²

Saint Thomas résume admirablement ce que nous venons de rappeler sur la définition du miracle en général et sur la finalité du miracle apologetique en particulier, lorsqu'il écrit :

« In miraculis duo possunt attendi : unum quidem est id quod fit, quod quidem est aliquid excedens facultatem naturae, et secundum hoc miracula dicuntur virtutes. Aliud est id propter quod miracula fiunt, scilicet ad manifestandum aliquid supernaturale : et secundum hoc communiter dicuntur signa ; propter excellentiam autem dicuntur portenta, vel prodigia, quasi aliquid ostendentia » (2-2, 178, 1, 3m).

Est-ce à dire que toute foi soit impossible sans le miracle d'un prodige extérieur ? En d'autres termes, un sujet humain peut-il éliciter un acte de foi surnaturel, sous une lumière infuse, qui lui serait gratuitement donnée ? A la question ainsi posée, saint Thomas ne craint pas de répondre par l'affirmative. En fait, Dieu a voulu que les miracles fussent les arguments de notre foi, comme nous l'avons vu ci-dessus. C'est la règle générale, mais celle-ci peut, en certains cas, supporter des exceptions (comme il est loisible de le constater dans certaines conversions que l'on peut dire « miraculeuses »).²³ Il faut se reporter ici à tout le début du chapitre 154 du livre III de la *Somme contre les Gentils*, *De donis gratiae gratis datae ; in quo de divinationibus daemonum*. Ceux qui

²¹ *Utrum operatio miraculi sit attribuenda fidei*.

²² Dans le même sens, *ibid.* ad 3m ; 2-2, 178, 1, 5m ; 3, 44, 1, c. et *Comp. Theol.* 136, n. 276.

²³ Voir LELOTTE, *Convertis du XXe siècle*, Casterman, Paris-Tournai, par exemple Paul Claudel, vol. II, éd. 1956, pp. 9-10, Adolphe Retté, *ibidem*, pp. 191-194, René Schwob, vol. III, éd. 1957, pp. 41-47, etc.

reçoivent mission d'enseigner les autres confirmeront bien normalement leur enseignement par des miracles ou par des prophéties (*ibidem*, nn. 4 et 5), mais eux-mêmes peuvent être éclairés intérieurement avec certitude sans le secours d'aucun prodige, ni extérieur, ni même intérieur (c'est-à-dire sensible à eux seuls) :

« Sicut enim per lumen naturale intellectus redditur certus de his quae lumine illo cognoscit, ut de primis principiis ; ita et de his quae supernaturali lumine apprehendit, certitudinem habet. Haec autem certitudo necessaria est ad hoc quod aliis proponi possint ea quae divina revelatione percipiuntur ; non enim cum securitate aliis proferimus de quibus certitudinem non habemus. Cum praedicto autem lumine mentem interius illustrante, adsunt aliquando in divina revelatione aliqua exteriora vel interiora cognitionis auxilia : utpote aliquis sermo, vel exterius sensibilibiter auditus, qui divina virtute formetur ; aut etiam interius per imaginationem, Deo faciente, perceptus ; sive etiam aliqua corporaliter visa exterius a Deo formata, vel etiam interius in imaginatione descripta ; ex quibus homo, per lumen interius menti impressum, cognitionem accipit divinorum. Unde huiusmodi auxilia sine interiori lumine ad cognitionem divinorum non sufficiunt : lumen autem interius sufficit sine istis » (*loc. cit.*).

On aura remarqué la force de la conclusion : *lumen autem interius sufficit sine istis*.²⁴

²⁴ On méditera utilement autour de cet aspect de la révélation divine et de la foi, les textes suivants, choisis parmi bien d'autres.

« Cum mens prophetae movetur ad aliquid aestimandum vel apprehendendum, quandoque quidem inducitur ad hoc quod solum apprehendat rem illam, quandoque autem ulterius ad hoc quod cognoscat haec sibi esse divinitus revelata » etc. (2-2, 173, 4, c.).

Ayant rappelé le texte de saint Jean : « Beati qui non viderunt et crediderunt » (XX, 29), saint Thomas conclut ainsi une objection : « Ergo videtur quod Christus non debuerit per aliqua argumenta resurrectionem suam manifestare », et il répond :

« Quod aliquis ea quae non videt credat per aliqua signa visa, non totaliter fidem evacuat, nec meritum eius ; sicut et Thomas cui dictum est : « Quia vidisti me, credidisti », et aliud vidit, et aliud credidit ; vidit vulnera, et credidit Deum. Est autem perfectionis fidei quod non requirit huiusmodi auxilia ad credendum. Unde ad arguendum defectum fidei in quibusdam Dominus dicit Joan., IV : « Nisi signa et prodigia videritis, non creditis ». Et secundum hoc potest intelligi quod illi qui sunt tam prompti animi ut credant Deo, etiam signis non visis, sint beati per comparisonem ad illos qui non credunt, nisi talia videant » (3, 55, 5, 3m ; voir aussi 2m).

On lit dans le commentaire sur saint Jean :

« Dupliciter aliqui crediderunt. Quidam namque propter miracula visa, quidam vero propter occultorum revelationem et prophetiam. Sed commendabiliores sunt qui propter doctrinam credunt, quia sunt magis spirituales, quam

D — Discernement du miracle et des prodiges non miraculeux.

Section I — La difficulté.

1 — Le principe même de la difficulté: notre ignorance.

Tout prodige, toute merveille *quoad nos*, c'est-à-dire de notre point de vue, dans l'état actuel de notre connaissance et de notre ignorance, sont-ils des miracles divins, *quoad se*, c'est-à-dire objectivement, en toute vérité? Tel est le problème, crucial en apologétique, du discernement du miracle et des prodiges non miraculeux, quelle que soit la cause de ces derniers.

Ce problème n'a bien évidemment pas échappé à saint Thomas d'Aquin, qui a su le formuler de manière lapidaire :

« Potest autem causa effectus alicuius apparentis alicui esse nota, quae tamen est aliis incognita. Unde aliquid est mirum uni quod non est mirum alii » (I, 105, 7, c.).²⁵

2 — Plusieurs chefs de difficultés.

a) Les explications psycho-physiologiques.

Nous savons que le psychique et le moral influent sur le physique, car le composé humain est un tout, et il serait bien délicat de fixer a priori, dans le détail, les limites exactes de cette influence.²⁶ Saint Thomas écrit :

« Cum [anima] fuerit fortis in sua imaginatione, ad solam apprehensionem immutatur corpus : sicut cum quis ambulans su-

qui propter signa, qui sunt grossiores et magis sensibiles. Isti autem qui conversi sunt, sensibiles ostenduntur per hoc quod non propter doctrinam, sicut discipuli, sed *videntes signa quae faciebat, crediderunt in nomine eius*. I Cor., XIV, 22 : *Prophetiae datae sunt fidelibus etc.* » (*Supra Io.*, II, lect. 3, n. 418).

« Galilaei peiores erant Samaritanis, qui nullum signum a Domino expectantes, verbo tantum eius crediderunt multi ex eis » (*ibidem*, IV, lect. 7, n. 698).

Voir encore, par exemple, 2-2, 171, 5 ; 3, 43, 1, 3m et 3, 3m.

²⁵ « Si autem fiat aliquid ab aliqua alia causa occulta huic vel illi, non est simpliciter miraculum, sed quoad illum qui causam ignorat : unde contingit quod aliquid apparet mirum uni, quod non est alii mirum, qui causam cognoscit » (*Comp. Th.*, 136, n. 275).

²⁶ Voir I, III, 3, c., sur les rêves et sur les hallucinations.

Pour ne pas tronquer artificiellement les textes de saint Thomas nous les citerons éventuellement avec leurs références au démon, dont il sera question

per trabem in alto positam, cadit de facili, quia imaginatur casum ex timore ; non autem caderet si esset trabs illa posita super terram, unde casum timere non posset. Manifestum est etiam quod ad solam apprehensionem animae calescit corpus, sicut accidit in concupiscentibus vel iratis ; aut etiam infrigidatur, sicut accidit in timentibus. Quandoque etiam immutatur ex forti apprehensione ad aliquam aegritudinem, puta febrem, vel etiam lepram » (*C. G.*, III, 103).²⁷

La fascination peut engendrer l'hallucination. Saint Thomas distingue deux cas de fascinations qui sont étroitement apparentés :

« Fascinatio proprie dicitur ludificatio sensus, quae per artes magicas fieri consuevit ; puta cum hominem facit aspectibus aliorum apparere leonem vel cornutum, et huiusmodi. Et hoc etiam per daemones potest fieri [...] » (*In Gal.*, III, lect. 1, n. 116).

« Alio modo accipitur fascinatio secundum quod aliquis ex aspectu malevolo laeditur, et hoc maxime in vetulis quae visu urenti et aspectu invidio fascinant pueros, qui ex hoc infirmantur et vomunt cibum [...] Quia vetulae obstinatae in malitia et durae sunt, ex forti apprehensione immutatur appetitus sensitivus, et ex hoc, sicut dictum est, infectio maxime fit a venis ad oculos, et ex oculis ad rem perspectam. Unde quia caro pueri mollis est, ad earum invidium aspectum inficitur et fascinator. Et quandoque quidem ad hunc effectum daemones operantur » (*ibidem*, n. 117).²⁸

b) *Les forces cachées de la nature.*

Saint Thomas était d'autant plus sensible au problème posé par les forces naturelles qui nous sont inconnues que, de son temps, on attribuait une grande importance et une authentique efficacité aux influen-

ci-dessous plus directement. Avec ou sans le démon, la difficulté tirée des rapports psycho-somatiques est évidemment à retenir.

²⁷ Saint Thomas expose là la position d'Avicenne qu'il va réfuter, mais le contexte indique qu'il concède ces observations d'expérience. On lit ensuite, en effet :

« Exemplum etiam quod sumitur de impressione animae in corpus non multum adiuuat eius intentionem. Non enim ex apprehensione sequitur aliqua immutatio corporis nisi apprehensioni adiecta fuerit affectio aliqua, ut gaudii vel timoris, aut concupiscentiae, aut alterius passionis. Huiusmodi autem passiones accidunt cum aliquo determinato motu cordis, ex quo consequitur ulterius immutatio totius corporis, vel secundum motum localem, vel secundum alterationem aliquam. Unde adhuc remanet quod apprehensio substantiae spiritualis non alterat corpus nisi mediante motu locali ».

²⁸ Voir aussi I, 117, 3, 2m.

ces physiques des corps célestes, sans pour autant prétendre à leur connaissance exhaustive :

« Miracula simpliciter loquendo dicuntur, ut dictum est, cum aliqua fiunt praeter ordinem totius naturae creatae. Sed quia non omnis virtus naturae creatae est nota nobis, ideo cum aliquid fit praeter ordinem naturae creatae nobis notae per virtutem creatam nobis ignotam, est miraculum quoad nos » (I, 110, 4, 2m).

« Inter causas autem naturales, supremae, et a cognitione nostra magis remotae, sunt vires coelestium corporum » (C. G., III, 154).²⁹

Or, la thèse d'Avicenne venait corser le problème.³⁰ Saint Thomas se devait de réduire cette difficulté à ses justes proportions. Il le fait en s'appuyant sur Aristote :

« Non potest esse quod virtus substantiae spiritualis creatae se extendat ad materiae transmutationem immediate, sed mediante aliquo agente naturali » (*Quodl. IX, loc. cit.*).

c) *Les possibilités d'action des esprits angéliques, comme tels.*

L'ange ne peut pas faire de miracles, au sens ontologique de ce terme. Il ne peut agir sur les êtres comme *ab intrinseco, per modum naturae*, car c'est en cela que consiste le miracle propre à la toute-puissance divine. Aussi bien ne peut-il transformer la matière qu'en usant de moyens connaturels à cet effet :

« Materia corporalis non immutatur ad formam, nisi vel ab agente aliquo composito ex materia et forma, vel ab ipso Deo, in quo virtualiter et materia et forma praeeexistit, sicut in primordiali causa utriusque. Unde et de angelis supra dictum est quod materiam corporalem immutare non possunt naturali virtute, nisi applicando corporalia agentia ad effectus aliquos producendos » (I, 117, 3, c.).³¹

²⁹ Saint Thomas n'exclut pas de la magie le recours aux forces naturelles, celles de notre monde terrestre, comme celles des corps célestes (C. G., III, 104). Voir dans le même sens l'opuscule XVII, *In quibus homo potest licite uti iudicio astrorum, ad fratrem Reginaldum de Piperno*, éd. Mandonnet, vol. III, p. 142.

³⁰ Voir *De Pot.*, 6, 3, et *Quodl. IX*, 4, 5, c. : « In istis inferioribus fiunt aliquae transmutationes quandoque ex conceptionibus superiorum substantiarum praeter totum ordinem causarum naturalium ».

³¹ Voir *De Malo*, 16, 9, c.

Mais, saint Thomas envisage quand même de manière extrêmement large les possibilités d'action de l'ange, comme tel, en notre monde humain. Les assertions fondamentales sont les suivantes.

aa) Qu'il s'agisse de l'*ange fidèle* à Dieu ou du *démon*, ange déchu, leurs possibilités d'action sur la nature sensible et sur l'homme, sont en soi les mêmes, des points de vue ontologique et psychologique. C'est un axiome de l'angéologie de saint Thomas :

« Peccando diabolus proprietatem naturae suae non amisit, sed data naturalia in eis manent integra et splendidissima [...] Consequens est quod nec diabolus falsam opinionem habere possit in his quae pertinent ad eius naturalem cognitionem » (*De Malo*, 16, 6 c.).

bb) L'ange agit *per modum artis*, c'est-à-dire comme un savant, comme un expert, qui connaît les secrets de la nature et sait en user de manière technique :

« In miraculis enim producuntur effectus absque actionibus naturalibus, a causa supernaturali. Producere autem aliquem effectum quem vel natura producere non potest, vel non ita convenienter, mediante actione principiorum naturalium, artis est [...] Ars imitatur naturam, et quaedam perficit quae natura facere non potest, in quibusdam etiam naturam iuvat ; sicut medicus iuvat naturam ad sanandum, alterando et digerendo per appositionem eorum quae ad hoc naturalem virtutem habent » (*De Pot.*, 6, 3, c.).

« Sic ergo patet quod angeli boni vel mali virtute naturali miracula facere non possunt ; sed quosdam mirabiles effectus, in quibus eorum operatio est per modum artis » (*ibidem*, in fine c.).³²

cc) Beaucoup plus doué et plus puissant que l'homme, l'ange *transcende* évidemment celui-ci dans l'art d'explorer et d'exploiter les secrets de la nature, qu'il s'agisse des corps célestes ou des éléments du monde terrestre :

« In effectibus autem huiusmodi producendis ars Angeli boni vel mali efficacior est et meliores effectus facit quam ars humana ; et hoc propter duo.

³² Voir l'opuscule I *De operationibus occultis naturae ad quemdam militem ultra montanum* (Ed. Mandonnet, vol. I, pp. 1-7) ; *Super Mat.*, XXIV, n. 1945 ; I, 114, 4, c. — C'est, radicalement, par la capacité qu'ils ont de mouvoir localement les éléments naturels, que les anges peuvent agir sur ceux-ci en les transportant aisément d'un lieu à un autre (*De Malo*, 16, 1, 14m, et *ibid.*, 10, c. et ad 3m).

« *Primo* [...] in operibus agriculturae et medicinae valet consideratio motus et situs solis et lunae et aliarum stellarum, quarum virtutes, situs et motus multo certius cognoscunt Angeli naturali cognitione quam homines. Unde horas eligere possunt melius, in quibus virtus caelestis corporis ad effectus intentos magis cooperetur [...].

« *Secunda* ratio est, quia virtutes activas et passivas in corporibus inferioribus melius noverunt quam homines, et facilius et celerius applicare possunt ad effectum, utpote qui imperio suo corpora localiter movent ; unde etiam medici mirabiliores effectus in sanando faciunt, quia plura de virtutibus rerum naturalium sciunt.

« *Tertia* ratio potest esse, quia cum instrumentum agat non solum in virtute sua, sed in virtute moventis [...], non est inconveniens ponere quod ipsa corpora naturalia, in quantum sunt mota a spirituali substantia, sortiantur maiorem effectum » (*De Pot.*, 6, 3, c.).³³

Saint Thomas nous donne plusieurs cas de prodiges angéliques possibles. Voici une énumération que nous ne présentons pas comme exhaustive :

illusions des sens,³⁴

guérisons progressives ou subites,³⁵

productions d'éléments naturels et d'animaux inférieurs, — feu, grenouilles, serpents,³⁶

production artificielle de corps d'animaux supérieurs et de corps humains, qui sans être de *vrais* corps, authentiquement vivants, en présentent cependant les apparences et les fonctions normales, du moins sur certains points,³⁷

³³ Voir *In II Sent.*, d. 7, q. 3, a. 1, c., — *C. G.*, III, 154, et *De Pot.*, 6, 8, 7m.

³⁴ « Possunt ergo daemones mirabiliter in nobis operari [...] per quamdam illusionem sensuum ex aliqua immutatione imaginationis » (*De Pot.*, 6, 5, c., in fine. Voir aussi *ibidem*, 7, c. ; I, III, 3, c. et I, II, 4, 2m).

³⁵ « Nihil prohibet, daemonum arte, velocius aliquem posse sanari quam per naturam si sibi relinquatur [...] Etiam si subito sanitatem daemones perficerent, non esset miraculum, ex quo id agerent mediante naturali virtute, si id agerent » (*De Pot.*, 6, 5, 2m).

³⁶ « In rebus naturalibus sunt virtutes determinatae ad procreandum aliqua, ut ranas, et huiusmodi : istas virtutes noverunt melius daemones quam alii » (*In Mat.*, XXIV, n. 1946). Voir I, II, 4, c.

³⁷ Saint Thomas *junior* écrivait déjà : « Spiritus separatus potest per voluntatem coniungi corpori non sicut forma, sed sicut instrumento ; unde virtute naturae suae potest assumere et deponere illud quando vult, sicut et homo suum instrumentum » (*In II Sent.*, d. 8, q. 1, a. 2, 2m). — « Corpus assumptum ab angelo non habet veritatem illius naturae quae ostenditur [...] Quantum ad finem apparitionis, oportet ut sint illae proprietates secundum similitudinem tantum, et non intelligatur illis subesse aliqua res, nisi angelus ; et quasi corpus angeli esse videatur [...] [Angelus] assumit [corpus] de aère, propter hoc quia

cela pouvant aller jusqu'à la génération artificielle en ce qui concerne l'homme et la femme,³⁸
jusqu'à donner à croire à la résurrection d'un mort.³⁹

dd) Outre les prodiges dont nous venons de parler, qui concernent l'agir, l'ange transcende aussi le sujet humain relativement au *connaître* : prévoir l'avenir, sonder les reins et les cœurs. Sur ces points-là, saint Thomas est encore clair et formel :

« [Daemones] abutuntur prophetica praenuntiatione, non quidem vere prophetando, sed praenuntiando aliqua secundum ordinem causarum homini occultarum, ut videantur futura praecognoscere in seipsis. Et licet ex causis naturalibus effectus contingentes proveniant, praedicti tamen spiritus, subtilitate intellectus sui, magis possunt cognoscere quam homines quando et qualiter effectus causarum naturalium impediri possint : et ideo in praenuntiando futura mirabiliores et veraciores apparent quam homines quantumcumque scientes [...] Etiam de actibus hominum multa praedicere possunt : licet quandoque et ipsi in praenuntiando deficient, propter arbitrii libertatem » (C. G., III, 154, n. 5).⁴⁰

Sur la connaissance de nos pensées intimes par les esprits angéliques, il faut lire notamment le *de Malo*, q. 16, a. 8. Nous en retiendrons essentiellement ceci (qui vaut, dans le contexte, des bons comme des mauvais anges) :

aër maxime transmutabilis est, et convertibilis in quaecumque et huius signum est, quod quidam nitentes corpus a daemone assumptum scindere gladio vel perfodere, id efficere non valuerunt, quia partes aëris divisi statim continuantur » (*ibidem*, a. 3, c.). Voir I, 51, 2, 3m. Les anges peuvent faire parler un chien ou un âne, non seulement par manière d'illusion subjective pour qui les entend parler, mais encore de manière objective (qui pourrait, dirions-nous aujourd'hui, être enrégistrée par un magnétophone). Voir *De Pot.*, 6, 5, 3m, et 4m.

Des remarques analogues sont à faire sur d'autres opérations vitales, telle p.e., la manducation (*ibidem*, 8, c. et 8m). — « Veras operationes animae Angelus non facit, sed similitudinarias » (*ibidem*, 2m). Voir I, 114, 4, 2m.

³⁸ Saint Thomas pose le principe suivant : « Spirituales potestates possunt facere ea quae visibilibus fiunt in hoc mundo, adhibendo corporalia semina per motum localem » (I, 110, 4, 3m ; voir I, 114, 4, 2m, et *De Pot.*, 6, 5, 8m). Pour la génération humaine artificielle : In II *Sent.*, d. 8, q. 1, a. 4, sol. 2. — *De Pot.*, 6, 3, c. in fine et *ibidem* 8, 5m.

³⁹ « Suscitare mortuum, vel aliquid huiusmodi [...] non possunt [...] secundum veritatem ; sed in praestigii tantum » (In II *Sent.*, d. 7, q. 3, a. 1). — L'ange peut, de soi, se montrer sous une forme corporelle humaine, fût-elle à l'image de quelqu'un qui est mort.

⁴⁰ « Acuitur [daemonis] scientia per longitudinem temporis » (In II *Sent.*, d. 7, q. 2, a. 1, c., ad 4m). — Les démons sont beaucoup plus forts que les astrologues, en ce qui concerne la « praecognitio coniecturalis » ; ils sont « subtilissimi in talium futurorum praecognitione » (*ibidem*, a. 2, c.).

« Compertum est certis indiciis quod daemones cogitationes hominum aliqualiter cognoscunt [...] per aliqua corporalia signa [...] Huiusmodi autem exteriora et interiora signa corporalia, multo magis daemon cognoscere potest quam quicumque homo ». ⁴¹

ee) Enfin, chose capitale : les anges peuvent, de soi, non seulement révéler aux hommes toutes leurs connaissances concernant soit l'agir, soit le connaître, qui tiennent du prodige par rapport à nous, mais ils peuvent encore indirectement influencer notre volonté. Qu'il nous suffise de renvoyer ici à la 1, q. 111, de *actione angelorum in homines*. ⁴²

d) *Les anges déchus, esprits menteurs.*

Il va de soi que les démons n'utiliseront pas pour le bien, mais pour le mal, leur pouvoir sur les hommes. Ici, trois points méritent d'être soulignés.

aa) Un démon est essentiellement un menteur, l'Évangile nous l'atteste clairement. Il s'efforcera donc de contrefaire le miracle pour s'opposer aux desseins de Dieu :

« Maligni autem spiritus, veritatem fidei corrumpere molientes, sicut abutuntur operatione miraculorum ut errorem inducant et argumentum verae fidei debilitent, tamen non vere miracula faciendo, sed ea quae hominibus miraculosa apparent [...], ita etiam abutuntur prophetica praenuntiatione [...] (C. G., III, 154, n. 5).

Le démon est ainsi l'auteur du miracle mensonger, *miraculum mendax*, dit saint Thomas, qui peut être dit tel « vel quia deficit a vera ratione facti, vel a vera ratione miraculi, vel a debito fine miraculi » (*In II Thess.*, II, lect. 2, n. 50). ⁴³

⁴¹ Voir I, 57, 4.

⁴² Notamment *Utrum angelus possit illuminare hominem* (a. 1) et *Utrum angeli possint immutare voluntatem hominis* (a. 2).

⁴³ Comme miracle mensonger *ratione facti*, saint Thomas donne ici l'exemple suivant : « Sicut Simon magus fecit decollari arietem, et postea ostensus est vivus ; et homo decollatus est, et postea homo, qui credebatur decollatus, ostensus est vivus, et creditus est resuscitatus ». Puis saint Thomas rappelle que le démon agit *per modum artis* et pour une fin *mauvaise* (entendez : à tout le moins en dernière analyse). Voir I, 114, 4, c.

bb) Le démon cherche à *se cacher* pour mieux nous tromper. Il utilisera donc, autant qu'il le pourra, pour se faire oublier, les apparences de la nature dans le jeu de ses lois normales :

« Spiritus maligni intendunt multipliciter insidiari hominibus, et infamare volunt eos : ideo aliqui daemones inducunt infirmitates et vexationes secundum quod vident impressionem stellarum ad hoc convenientem, ut inducant homines ad errorem, ut credant quod solum ex influentia stellarum accidat eis ut male patiantur » (*Super Mat.*, XVII, n. 1458).⁴⁴

Le démon se sert des sorciers et des magiciens :

« Sacrificia, prostrationes et alia huiusmodi quibus utuntur [magi...] non possunt esse nisi signa reverentiae exhibitae alicui intellectuali naturae » (*C. G.*, III, 105, *Unde Magorum operationes efficaciam habeant*, in fine).⁴⁵

On méditera avec fruit la question 114, de la I *Pars* : *de daemonum impugnatione* :

« [Daemones] propter invidiam profectum hominum impedire nituntur, et propter superbiam divinae potestatis similitudinem usurpant, *deputando sibi ministros determinatos ad hominum impugnationem* » (a. I, c.; c'est nous qui soulignons).⁴⁶

« Diabolus autem semper tentat ut noceat, in peccatum praecipitando » (a. 2).

⁴⁴ Voir dans le même sens ce qui a été dit ci-dessus des explications psychophysiologiques (texte p. 367 et note 26).

⁴⁵ Un témoin digne de foi nous a rapporté qu'une vieille femme douée de curieux talents de guérisseuse (ou devineresse) récitait certaines formules apparemment sans aucune signification, parmi lesquelles on pouvait cependant noter ce verset du *Te Deum* : « In Te, Domine *speravi non*, — *confundar in aeternum* ». On lui avait dit : là vous vous trompez, il faut dire : *speravi*, — *non confundar*. Elle ne voulut jamais y consentir, assurant qu'elle ne faisait aucune erreur de coupure dans sa récitation. Outre le *Comp. Theol.*, 136, n. 276, voir l'opuscule XVII, éd., déjà citée (note 29), p. 143. — On pourra se reporter aussi à l'opuscule XVIII, *De sortibus ad Dominum Iacobum de Tolongo*, éd. citée, vol. III, pp. 144-162. Saint Thomas ne condamne pas les « sortes » en bloc et a priori : « Ex divina dispositione inquisitio sortium efficaciam potest habere, in quantum et eventus exteriorum rerum divinae providentiae subiiciuntur, et per ipsam humani actus diriguntur » (cap. IV, p. 156). — « Si autem ea quae naturalem vel humanam causam habent, culpa carent, multo magis ea quae divino auxilio innituntur » (cap. V, p. 160).

⁴⁶ Voir notre ouvrage *La Rédemption par le sang*, déjà cité (note 13), pp. 35-37. Pour obtenir ses fins le démon a tout intérêt à réaliser des prodiges au bénéfice de ses adeptes.

cc) Au temps de l'*Antéchrist*, les démons seront tout particulièrement déchaînés. Nous le savons par l'Écriture.⁴⁷

« Licet autem hoc de Antichristo specialiter dictum sit, tamen potest dici de multis aliis [...] Et hoc accidit in Simone Mago », (*Super Mat.*, XXIV, n. 1911).

« Futurum enim est quod multi seductores venient, et dicent Antichristum esse Deum » (*ibidem*, XXIV, n. 1941).

« Sicut enim Christus habuit veros prophetas, qui praenuntiaverunt eum, sic Antichristus falsos » (*ibidem*, n. 1943).

« Aggravando dicit [Dominus] quod tanta erit vis, quod nisi praeservarentur ex praedestinatione divina, seducerentur » (*ibidem*, n. 1947).⁴⁸

3 — Conclusions.

Nous voudrions formuler ici deux conclusions.

a) On ne peut honnêtement affirmer que saint Thomas ait méconnu ou minimisé le problème, crucial en apologetique, du discernement du miracle et de ses contrefaçons ou apparences illusoires.

b) Si l'on donnait encore aujourd'hui à l'angélogie et à la démonologie la place qui leur revient de droit, de manière générale, en théologie, et, de manière plus particulière en apologetique, on verrait s'évanouir comme d'évidence, le soi-disant NOUVEAU problème posé par les découvertes de la science relativement aux forces cachées de la nature et à leur utilisation par le génie de l'homme : de telles découvertes et mises en œuvre sont éclatantes et indéniables, elles posent bien un problème, mais elles ne posent aucun NOUVEAU problème pour qui connaît l'enseignement de saint Thomas d'Aquin que nous venons d'esquisser. On ne saurait trop insister sur ce point dans les cours, conférences et publications d'apologetique, au siècle de la radio-télévision, de l'électronique et de l'aéro-astronautique.

Laissées à elles-mêmes, les forces de la nature sont, en effet, aveugles et expriment certaines constantes connues de l'expérience quotidienne. Qu'il puisse y avoir des exceptions, des coïncidences fortuites, tenant apparemment du prodige, c'est ce que personne ne peut ni ne doit nier *a priori*, mais il ne viendra à l'esprit d'aucun de nos contemporains

⁴⁷ *Mat.*, XXIV, 5, 11, 22-25 ; II *Thessal.*, II, 9. — Voir in II *Thessal.*, II, lect. 2, n. 50.

⁴⁸ Voir *In II Sent.*, d. 7, q. 3, a. 1, 1m ; 1, 114, 4, 1m, et 2-2, 178, 1, 2m.

agnostiques ou matérialistes, d'accorder positivement aux forces de la nature l'intention de nous jouer de mauvais tours, de manière intelligente et consciemment organisée, dans le domaine de l'exceptionnel et de l'inattendu, à l'instar des esprits démoniaques, essentiellement menteurs, auxquels nous croyons, nous, avec l'Église catholique et saint Thomas d'Aquin. Le philosophe spiritualiste peut, comme tel, faire, avec Descartes, l'hypothèse de travail d'un malin génie. Né avant Descartes, saint Thomas voyait, lui, un malin génie, au sens pernicieux du terme, en tout ange déchu, et c'est pourquoi son apologétique n'a rien à craindre, nous allons le voir, ni de l'hypothèse cartésienne, ni des progrès de la science. Les disciples de saint Thomas d'Aquin sont, aujourd'hui, parfaitement armés pour faire face sur ces deux points aux exigences de leurs contemporains.

Section II — Solution de la difficulté.

1 — Les principes.

a) Remarques préliminaires.

Soit un exemple : Paul, curé de paroisse, est atteint d'une maladie bénigne, qui peut être un peu longue (et Dieu sait qu'en son cas, de fait, elle le serait). Paul prie pour sa guérison rapide, dans un but d'apostolat. Il guérit en 24 heures. Faisons *trois hypothèses*.

Première hypothèse : Dieu guérit Paul en agissant directement comme cause première de toute nature contingente. C'est un miracle *quoad se*. — *Deuxième hypothèse* : Dieu guérit Paul par l'intermédiaire de son ange gardien, qui agit de manière invisible *per modum artis*. Il y a *quoad se* prodige angélique, non miracle. — *Troisième hypothèse* : Dieu inspire au seul médecin capable, en fait, dans cette petite ville de guérir Paul de manière rapide, de lui rendre visite ce jour-là, de sorte que le médecin indique à Paul le remède efficace en son cas. Il n'y a ni *miracle*, ni *prodige*, mais providence ordinaire.

Toutefois, ni en l'une ni en l'autre des deux premières hypothèses, il n'y a miracle ni prodige apologétiques, c'est-à-dire discernables *quoad nos*, car, nous l'avons dit, la maladie de Paul n'est pas toujours longue.

Deux règles capitales sont à retenir :

1) *Quoad se*, le miracle et le prodige apologétiques ne se différencient pas, *formellement*, en fonction de la *transcendance*, plus ou moins

visible et discernable *quoad nos* de la merveille réalisée, mais en fonction de la *manière* divine ou angélique dont est opérée cette réalisation.⁴⁹

2) Quant au discernement des miracles et des prodiges apologétiques, *quoad nos*, la ligne de partage qui nous intéresse n'est pas celle qui sépare le *miracle*, d'une part, du *prodige*, d'autre part, mais bien celle qui sépare le *miracle* de Dieu et le *prodige* des bons anges, d'une part, de leurs succédanés par *coïncidence fortuite* comme de leurs *contrefaçons humaines* ou *diaboliques*, d'autre part.

Tout en maintenant fermement, du point de vue ontologique, — et il a pleinement raison, — que Dieu seul est à même d'accomplir un vrai miracle, saint Thomas peut, sans contradiction aucune, parler de miracles au sens large à propos des prodiges angéliques et démoniaques, et aussi (nous le verrons) assimiler pratiquement aux miracles divins, du point de vue apologétique, les prodiges éventuellement accomplis par les bons anges pour le bien des hommes au service de Dieu.⁵⁰

Le plus grand mérite de saint Thomas, en la matière si complexe du miracle, est peut-être bien celui d'avoir puissamment éclairé celle-ci

⁴⁹ Pour être plus clair, nous voudrions, par anticipation, noter ce qui suit.

Nous pensons qu'en deux cas, certainement, le prodige apologétique peut et doit être dit *miracle divin*, avec une certitude *directement* métaphysique, en fonction de la seule nature du prodige accompli, à savoir, — 1) l'authentique résurrection d'un mort et, — 2) une authentique prophétie (impliquant une certaine convenance complexe pour exclure l'hypothèse d'une coïncidence fortuite). Nous demandons au lecteur de ne pas l'oublier, même si, dans la suite, nous ne le rappelons pas toujours explicitement. — Que saint Thomas en soit d'accord, nous en sommes certain ; qu'il ait vu plus large, c'est probable, mais, somme toute, c'est un fait, saint Thomas ne s'est jamais appliqué à fixer de manière précise les limites positives des *occultiores vires naturae* (sub ductu hominis aut angeli) dont il avait un sens aigu, ni *a fortiori* celles des prodiges démoniaques extraordinaires qui s'accompliront au temps de l'antéchrist. Il a fait preuve, en cela, au XIII^e siècle, bien avant l'éclosion et le développement des sciences positives, d'une sagesse philosophico-théologique qu'on ne saurait trop admirer. Imitons-le dans sa sobriété.

⁵⁰ Saint Thomas écrit, en effet : « Dicitur tamen quandoque miraculum large, quod excedit humanam facultatem et considerationem. Et sic daemones possunt facere miracula, quae scilicet homines mirantur, in quantum eorum facultatem et cognitionem excedunt » (I, 114, 4, c.). — « Ea [...] interdum [daemones] opera faciunt quae miracula hominibus videntur, quando permittuntur a Deo » (*De Pot.*, 6, 5, c.). Il nous importe peu, dans la pratique de savoir si tel prodige extraordinaire a été opéré par un miracle divin ou par l'action d'un bon ange, dès lors que nous pouvons affirmer avec certitude qu'il n'a été le fruit ni du « hasard », ni d'une force aveugle de la nature, ni d'une intervention humaine ou démoniaque.

Une fois admise la divinité de N.-S. J.-C., nous pensons que tous les prodiges accomplis par Lui, si minimes soient-ils, sont évidemment des *miracles*, tandis qu'au cours de la phase *méthodique* de l'apologétique qui considère le Christ-Jésus comme légat divin seulement, il est logique d'interpréter ses prodiges et miracles comme ceux de tout saint et prophète, soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament.

par la distinction lumineuse du *quoad se* et du *quoad nos*. *Quoad se*, le problème est, avant tout, d'ordre ontologique (miracle ou prodige angélique?), — *quoad nos*, le problème est, avant tout, d'ordre moral (vrai ou « faux » miracle-prodige?). On l'a trop souvent oublié ou mal compris depuis le XIII^e siècle.

b) *Principe fondamental: le gouvernement de la Providence divine.*

Dieu ne peut ni se tromper, ni vouloir nous tromper, soit directement, soit indirectement. Dieu ne peut permettre que les démons contrefassent les signes authentiques de la révélation au point de rendre celle-ci objectivement méconnaissable :

« Spiritus Sanctus non deficit in aliquo quod pertineat ad Ecclesiae utilitatem » (2-2, 177, 1, c.).⁵¹

« Hoc contingere non potest quod aliquis falsam doctrinam annuntians, vera miracula faciat, quae nisi virtute divina fieri non possunt ; sic enim Deus esset falsitatis testis, quod est impossibile » (*Quodl.* 2, 4, 1, 4m).

c) *Critères concrets.*

aa) *Le prodige considéré en lui-même et dans les circonstances dans lesquelles il est opéré.*

Saint Thomas *junior* schématisait déjà fort bien l'essentiel des critères auxquels il convient de recourir pour discerner le vrai du faux prodige.

L'objection fondamentale était formulée de cette manière-ci :

« Id quod datum est in manifestationem et confirmationem fidei, non debet concedi fidei adversariis. Sed operatio signorum data est ad confirmationem fidei [...] Ergo videtur quod non subsit daemonum potestati miracula facere » (*In II Sent.*, d. 7, q. 3, a. 1, obj. 2a).

Voici la réponse : pour discerner les vrais des faux prodiges il faut tenir compte : — 1) de la qualité et, éventuellement, de la durée du pro-

⁵¹ « Nullus contra fidem facit vera miracula, quia Deus non est testis falsitatis » (*In II Thess.*, II, lect. 2, n. 50). — « Si daemonibus, quod quorum est tota voluntas ad malum, aliqua potestas daretur faciendi miracula, Deus falsitatis eorum testis existeret ; quod divinam bonitatem non decet » (*De Pot.*, 6, 5, c.). — « Deus numquam est testis mendacii » (*Super Io.*, IX, lect. 3, n. 1349).

dige, — 2) de son utilité immédiate, — 3) de sa finalité sous l'angle moral, enfin — 4) de la manière dont il est opéré.

« Signa facta per bonos possunt distingui ab illis quae per malos fiunt, tripliciter ad minus.

« Primo ex efficacia virtutis operantis [...] sicut suscitare mortuos, et huiusmodi ; quae daemones secundum veritatem facere non possunt, sed in praestigiis tantum, quae diu durare non possunt.⁵²

« Secundo ex utilitate signorum : quia signa per bonos facta, sunt de rebus utilibus, ut in curatione infirmitatum, et huiusmodi ; signa autem per malos facta, sunt in rebus nocivis vel vanis [...].

« Tertia differentia est quantum ad finem ; quia signa bonorum ordinantur ad aedificationem fidei et bonorum morum ; sed signa malorum sunt in manifestum nocumentum fidei et honestatis.

« Et quantum ad modum differunt : quia boni operantur miracula per invocationem divini nominis pie et reverenter ; sed mali quibusdam deliramentis, sicut quod incidunt se cultris, et huiusmodi turpia faciunt.

« Et ita signa per bonos facta, manifeste possunt discerni ab his quae virtute daemonum fiunt » (*ibidem*, 2m).⁵³

bb) Convergence et convenance complexe des signes probants.

Il est très suggestif de noter qu'après avoir synthétisé, de main de maître, les arguments historiques en faveur du fait de la résurrection du Christ, saint Thomas écrive ceci, qui a valeur de norme méthodologique générale en dehors du cas particulier qu'il vient d'analyser :

« [Licet] singula argumentorum non sufficerent ad manifestandam Christi resurrectionem, omnia tamen simul accepta perfecte

⁵² A proprement parler, selon les principes précédemment exposés, si une fausse résurrection ne peut pas durer longtemps, c'est du point de vue de la Sagesse divine qui se doit de ne pas le permettre, car le démon pouvant apparaître et agir en prenant la physionomie de qui lui semble bon, rien n'empêche, de soi, qu'il prolonge et renouvelle ainsi l'apparition d'un mort.

⁵³ Saint Thomas reprend en détail, assez longuement, la considération de ces critères dans *C. G.*, III, 106 : *Quod substantia intellectualis quae praestat efficaciam magicis operibus, non est bona secundum virtutem*. Voir I, 114, 4, 3m. Méditer dans le même sens le chapitre V de l'Opuscule de *Sortibus*, déjà cité, note 45. Ce chapitre est intitulé *In quo ostenditur utrum sortibus liceat uti* et il serait très suggestif de l'étudier en le confrontant avec saint JEAN DE LA CROIX, notamment *La Montée du Carmel*, livre II, chap. XXI et chap. XXII (nous donnons les n^{os} de ces chapitres selon l'édition SILVERIO ; dans la traduction Grégoire de Saint-Joseph, éd. du Seuil, 1947, pp. 218-246, ils portent les n^{os} XIX et XX).

Saint Thomas est, lui aussi, très prudent : « Sciendum tamen, quatuor modis in huiusmodi sortibus peccatum posse contingere » *op. cit.*, p. 160. Sur la grâce du discernement des esprits, voir *C. G.*, III, 154.

Christi resurrectionem manifestant, maxime propter Scripturae testimonium, et angelorum dicta, et ipsius Christi assertionem miraculis confirmatam [...] » (3, 55, 6, 1m).

De ce point de vue il convient de souligner l'interférence des prodiges *sensibles* et des éléments d'ordre *spirituel et moral* qui leur sont connexes, — soit la portée doctrinale du message en cause, — soit la sainteté déjà rayonnante des sujets qui opèrent les prodiges ou la conversion de ceux qui en bénéficient.⁵⁴

Miracle et doctrine, miracle et sainteté :

« Omne miraculum factum testimonium quoddam est. Quandoque ergo miraculum fit in testimonium veritatis praedicatae ; quandoque autem in testimonium personae facientis. Est autem attendendum, quod nullum verum miraculum fit nisi virtute divina ; et quod Deus numquam est testis mendacii. Dico ergo quod, quandoque miraculum fit in testimonium doctrinae praedicatae, necessarium est doctrinam illam esse veram, etsi persona praedicans non sit bona.⁵⁵ Quando etiam fit in testimonium personae, necesse est similiter quod persona illa sit bona. Constat autem quod miracula Christi fiebant in testimonium personae eius ; supra v. 36 : *Opera quae dedit mihi Pater ut perficiam ea, testimonium perhibent de me* » (*Super Io.*, IX, lect. 3, n. 1349).

Miracle et conversions :

« Ea quae sunt ad finem, distinguuntur ab ipso fine. Miracula autem a Christo facta ordinabantur, sicut ad finem, ad rationalis partis salutem, quae consistit in sapientiae illustratione et hominum iustificatione. Quorum primum praesupponit secundum [...]. Huiusmodi spirituales effectus [iustificatio, interior illuminatio], etsi a miraculis visibilibus distinguantur, sunt tamen quaedam testimonia doctrinae et virtutis Christi ; secundum illud Hebr. 2 : *Contestante Deo signis et portentis et variis virtutibus, et Spiritus Sancti distributionibus* » (3, 44, 3, 1m).

cc) Réflexions.

Somme toute, et il ne pouvait en être autrement, saint Thomas applique analogiquement au discernement du miracle les règles rappelées

⁵⁴ Voir le texte capital, admirablement synthétique, 2-2, 178, 2, c. cité ci dessus, p. 365.

⁵⁵ « Nullus contra fidem facit vera miracula, quia Deus non est testis falsitatis. Unde aliquis praedicans falsam doctrinam non potest facere miracula, licet aliquis habens malam vitam posset » (*In II Thess.*, II, lect. 2, n. 50).

par lui au sujet du jugement à porter prudemment sur la valeur d'une *action morale*, en fonction des circonstances : *quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando*. Il serait trop long de nous y étendre, mais ce rappel est absolument capital.⁵⁶ Il est bon d'appliquer ici par analogie la remarque suivante :

« Theologus considerat actus humanos secundum quod per eos homo ad beatitudinem ordinatur. Omne autem quod ordinatur ad finem, oportet esse proportionatum fini. Actus autem proportionatur fini secundum commensurationem quamdam, quae fit per debitas circumstantias. Unde consideratio circumstantiarum ad theologum pertinet » (1-2, 7, 2, c.).

C'est, donc, indirectement à tout le traité de la vertu de prudence (2-2, 47-56) qu'il convient de nous reporter, puisqu'il ne s'agit pas de juger d'un miracle ou prodige dans la perspective d'une considération technique ou scolaire purement abstraite, mais bien dans celle de l'événement-chaînon d'une situation religieuse effectivement donnée. Cet événement est un *action morale*. De ce point de vue on réfléchira notamment, *servatis servandis*, aux affirmations suivantes :

« Nullus autem potest convenienter aliquid alteri applicare, nisi utrumque cognoscat, scilicet et id quod applicandum est et id cui applicandum est. Operationes autem sunt in singularibus. Et ideo necesse est quod prudens et cognoscat universalia principia rationis, et cognoscat singularia, circa quae sunt operationes » (2-2, 47, 3, c.).

En bref, il n'est pas possible de fixer dans l'abstrait, une méthodologie détaillée qui permette *a priori* de discerner ensuite le vrai du faux miracle, comme l'on peut comparer un dessin et son décalque; ou, comme l'on peut, grammaire et dictionnaire en main, contrôler l'exactitude de la version d'un texte donné. Il existe des règles prudentielles, mais non pas des axiomes ni des théorèmes géométriques pour le discer-

⁵⁶ 1-2, q. 7, de *circumstantiis humanorum actuum*. — Pour répondre efficacement et facilement à bien des objections populaires tendant à ruiner la possibilité de croire au miracle en raison des progrès de la science et de ses applications techniques, il importe d'insister sur le *quibus auxiliis*. Au moyen-âge, dit-on, on aurait considéré comme un prodige miraculeux de faire 17 fois le tour de la terre en fusée astronautique, et aujourd'hui, nous le savons, c'est chose humainement possible. — Attention : l'astronautique n'est pas chose naturelle, mais bien *artificielle, auxiliis opportunis et necessariis*. Aujourd'hui, comme au moyen-âge, ce serait encore un prodige (diabolique peut-être, c'est une autre question), si, en apparence, un homme accomplissait ce tour de force par ses moyens d'*homme* sans le secours d'aucune technique.

nement du miracle. Ces considérations de « prudence » au sens fort du terme, ne s'opposent en rien *a priori* à une véritable certitude obtenue *a posteriori*. C'est le propre du sage de savoir rechercher en chaque domaine de la pensée comme de l'action, le genre de *certitude* propre à ce domaine. C'est une erreur de croire que toute certitude est formellement de type physique, mathématique ou métaphysique. L'histoire ne relève pas de la physico-chimie et la problématique du miracle n'est pas formellement d'ordre scientifique-positif, mais bien d'ordre philosophique et théologique.

Il y a plus encore. Le jugement *spéculatif* qui doit être porté sur le miracle relève de la vertu de prudence, non seulement au titre *objectif* qui vient d'être rappelé, mais encore à un titre *subjectif* et *personnel*, car, reconnaître ou non le bien fondé du miracle, qui est d'ordre religieux, engage ma vie d'*homme*, comme tel, face à ma fin dernière. Il ne s'agit pas d'un événement détaché de mes options morales, comme pourrait l'être un tour élégant de prestidigitation. C'est, en moi, l'homme qui est en jeu. Il est élémentaire et fondamental de ne pas l'oublier. Ce n'est pas tomber dans le subjectivisme, au détriment de l'objet ni de ses exigences rationnelles que d'y insister, c'est seulement faire au sujet sa part, ce qui est tout autre chose et absolument essentiel. L'homme concret n'est ni une *tabula rasa in qua nihil est scriptum*, ni une volonté abstraite sans tendances ni passions. Le vrai thomisme, celui de saint Thomas, est, ici, engagé, profondément *humain*, tant de point de vue du *sujet* que de celui de l'objet.⁵⁷

Il faut aller au vrai « de toute son âme » comme le disait déjà Platon. « Omnis enim qui male agit, odit lucem et non venit ad lucem [...]. Qui autem facit veritatem venit ad lucem » (*Io.*, III, 20-21).⁵⁸

⁵⁷ « È noto che il Discepolo prediletto fa della fede un'adesione concreta a Cristo verità e vita, che impegna tutto l'uomo [...] Non si può dar torto a chi invoca un rinnovamento di metodo e di forma per la nostra Teologia, in sintonia con le esigenze dello spirito dei nostri tempi, dominato dalla tendenza psicologica, che più riflette il palpito della vita vissuta [...] La Teologia classica, come quella del « *Doctor Communis* », anche se sistematica per ragioni didattiche, non s'irrigidisce mai negli schemi, ma ricca delle inesauribili risorse dell'Evangelo e di tutta la divina rivelazione, è aperta a tutte le legittime esigenze del pensiero e della vita » (Mons. Pietro PARENTE, *S. Tommaso e la recente psicologia della fede*, in *Doctor Communis* I (1948), pp. 7, 17, 27).

⁵⁸ L'âme qui n'est pas en état de grâce n'a pas les dons du Saint-Esprit et inversement celle qui a la grâce et la charité les a toujours (1-2, 68, 5, c. et 8, 3m ; 2-2, 19, 9, c.). Or, celui qui, n'étant pas baptisé et ne professant pas la foi catholique, recherche sincèrement et de son mieux la *vérité religieuse*, et qui, par ailleurs, n'est pas en état de péché mortel, est membre *in voto* de l'Église, Corps mystique du Christ, et possède déjà la grâce sanctifiante, les vertus théologiques et les sept dons du Saint-Esprit. Il possède donc notamment

dd) *Conclusion.*

Nous formulerons ainsi notre pensée sur la théologie du miracle selon saint Thomas d'Aquin, du point de vue de l'OBJET, en nous aidant aussi de l'exposé assez courant dans les manuels d'aujourd'hui.⁵⁹

I — DE POSSIBILITATE ET CONVENIENTIA MIRACULI QUOAD SE.

A — *Refelluntur determinismus absolutus et contingentismus universalis.*

B — *De potentia oboedientiali et omnipotentia divina.*

C — *De finalitate miraculi eiusque convenientia.*

II — DE MIRACULO DISCERNENDO QUOAD NOS.⁶⁰

A — *De studio « positivo » miraculi.*

I — *De veritate historica miraculi.*

Constare debet de *facto* miraculoso iuxta *criteria consuetata* sive experientiae sive historiae. *Eo maior* exigentia erit quo *mirabilius* factum considerabitur. At *sine praeiudicio* agendum est, nec *pro* miraculo (miraculismus, delirium interpretationis), nec *contra* ipsum (incredulitas, scepticismus).

les dons d'intelligence et de science, de sagesse et de conseil (2-2, 8 et 9, 45 et 52). Voilà pourquoi il est si important de ne pas aborder en dilettante, en simple curieux intellectuel, le problème apologétique et de vivre moralement selon sa conscience.

Nous ne disons pas et nous ne pensons pas pour autant que l'intelligence humaine ne puisse pas, par ses seules forces naturelles, acquérir l'évidence de la crédibilité de la révélation chrétienne dans l'Église Romaine, car nous avons toujours fait pleinement nôtre la pensée de saint Thomas sur la foi des démons (2-2, 5, 2) dont personne ne pourra prétendre qu'ils sont sous l'influence de la grâce. Or, rien n'empêche qu'un homme, mal disposé moralement (fût-il même, à la limite, malicieusement diabolique) ne perçoive, lui aussi, d'évidence, la crédibilité de la foi catholique.

D'un côté, la doctrine des dons du Saint-Esprit, de l'autre, la thèse de saint Thomas sur la foi des démons, voilà bien deux points à tenir fermement dans une question aussi complexe. Voir en outre, ci-dessous, p. 397, note 94, 2.

⁵⁹ Nous donnons ici des extraits légèrement retouchés de notre cours d'apologétique polycopié *pro manuscripto* en 1959-60.

⁶⁰ Vide inter alios DALBIEZ, *Miracle et logique*, in *Ét. Carm.*, 1934, II, pp. 360-381 ; Léonce de GRANDMAISON, *Jésus-Christ, sa personne, son message, ses preuves*, 2 vol., Beauchesne, 11e éd., Paris, 1929 ; *Foi et mystique humaines Ét. Carm.* 1937 ; DEROO, *Lourdes, cité des miracles ou marché d'illusions?*, Fayard, Paris, 1956 et OMEZ, O.P., *Supranormal ou Surnaturel? Les sciences métaphysiques*, Fayard, Paris, 1956, etc.

2 — De aspectu positivo-scientifico miraculi.⁶¹

Tunc constat de veritate sic dicta scientifica miraculi (iudicio *etiam* peritorum si circumstantiae hoc suadent, at non est a priori nec semper necessarium) cum constat factum extraordinarium non esse explicatum nec explicabile « in statu actuali et cognitionum nostrarum et instrumentorum quibus uti valemus » et quidem certitudine ordinis physici practici, secundum sic dictam scalam sensus communis seu aestimationis eorum qui recto et aequilibrato iudicio gaudere communiter iudicantur (à l'échelle d'un sain jugement pratique), quod criterium utique non est metaphysicum nec mathematicum, et aliquoties, in concreto, marginem quamdam libertatis utique relinquere potest iis etiam qui optimo iudicio gaudere reputantur.

Certitudo habebitur *eo vel magis quod* deerit proportio naturalis effectum vel non-effectum miraculosum inter et causas obvias, consuetas, proinde *eo vel magis quod* in statu experientiae nostrae, *tale opus extraordinarium nec legibus nec experimentis iam notis adscribi poterit.*⁶²

B — De veritate philosophica-theologica-apologetica miraculi.

1 — Constat miraculum esse opus Dei:

a) *ex obiecto solo*, pro maioribus miraculis id est, prout opinor :

⁶¹ Notre conception du rapport de la philosophie et de la théologie aux sciences dites positives rejoint celle du P. CHENU (et, sauf erreur de notre part, celle aussi sous-jacente au présent ouvrage du P. MONDEN). On peut se reporter à ce que nous avons écrit à ce sujet dans *Divinitas* 2 (1958), *Les cinq votes de saint Thomas d'Aquin, réflexions méthodologiques*, spécialement pp. 269-288 et 3 (1959), *Teilhard de Chardin synthèse ou confusion?*, spécialement pp. 287-289. Nous retranscrivons là, p. 287, note 2, un long texte du P. CHENU, extrait de son ouvrage *La théologie est-elle une science?* Fayard, Coll. Je sais - Je crois, Paris, 1957, pp. 11-12.

⁶² NOTA I. — Limites naturae *positivos* in universali nescimus, veluti a priori (id est quid poterit *de facto* natura *sub ductu hominis* post. v. g. duo saecula); at scimus cum certitudine quosdam limites *negativos* naturae sibi relictas (vide TONQUÉDEC, S.J., *Introduction à l'étude du merveilleux et du miracle*, Beauchesne, Paris). Amisisset mentem qui etiam hodie, anno 1961, *sincere* exspectaret ab ovo alicuius gallinae naturaliter nasci catulum canis, a seminibus frumenti naturalis flores rosarum, aut qui sincere crederet se posse *viva voce* sedare tempestatem aut facere aquam vinum, *luto* sanare caecum natum, a fortiori, mortuum suscitare. Etc. etc.

NOTA II. — Quid valeat quidve non valeat scientia positiva, seu vir scientificus *ut sic*, de miraculo edicere, sedulo notare velis. Posita distinctione fundamentali inter *to scire* ordinis ontologici et moralis atque *to scire* ordinis positivi, evidens est scientificum positivum *qua talem* nec posse affirmare nec posse negare formaliter « miraculum » *qua tale* (seu in ordine ad Deum). Postest tantum illud materialiter seu ut factum « pro nunc » actum non explicatum nec explicabile aestimare. A viro scientifico qua tali, formaliter, nil plus exigi potest, nec de iure, nec de facto. Si plus facit, ita se habet (bene vel male) ut philosophus-theologus. (Optandum est evidenter ut scientificus sit *etiam* philosophus-theologus, et quidem optimus).

- aa) in casu resurrectionis mortui;⁶³
 bb) in casu verae prophetiae;⁶⁴

b) *ex obiecto, fine et circumstantiis*, pro omnibus miraculis (mediantibus etiam bonis angelis). Etiam pro miraculis maioribus circumstantiae multum iuvant: *QUIS, QUID, UBI, QUIBUS AUXILIIS, CUR, QUOMODO, QUANDO*.

2 — *Procedendum est a posteriori*.⁶⁵

a) *Syntheticae*.

Contextus totus (miraculosus) physicus et humanus, intelligibilis et moralis, per modum *unius* synthesis diudicandus est, physicis et spiritualibus elementis *non seorsim* consideratis, sicut analogice (est mere exemplum) in legenda pagina typis impressa unaquaqueque littera alphabetica sumenda est non ut macula quaedam materialis ex atramento, sed ut signum quoddam intelligibile ordinem dicens ad alia signa intelligibilia.

b) *Sub aspectu praesertim finalitatis*.

Firmiter admissis providentia divina et possibilitate philosophica miraculi quoad se, eo firmior habetur certitudo miraculi quoad nos, quo sublimior et quo mirabilior contextus (miraculosus) de quo sermo fit, nobis ostenditur.

Quo sublimior ad qualitatem « elementorum » quod attinet :

aa) Ratione transcendentiae *prodigii* relate ad cursum naturae (saltem resurrectio et prophetia iam ex seipsis dignoscuntur ut miraculosae).

⁶³ *De resurrectione*. — Agitur de vera resurrectione, id est de anima prout iterum, post mortem, ab intrinseco, ut principium entis, substantialiter informat corpus suum animatum, quod ab angelo effici nequit.

En argumentum. — Informatio corporis ab anima est effectus *formalis ipsius animae* in ordine *substantiali*, non est operatio quaedam metaphysice accidentalis. — Atqui talem effectum formalem substantialem *immediate ab ipsa forma defluentem* potest operari efficienter ille solus qui animam et *creare* et in esse *conservare* valet, id est Deus. — Ergo. — Ad minorem: iuxta S. Thomam angelus nequit conservare ens ut est ens (i. e. conservatione primordiali quae aequivalet « continuatae creationi » rite intellectae), nequidem instrumentaliter.

⁶⁴ C.-à-d. en raison de la prévision *certaine* d'un futur *libre*. Plus la prophétie engage de futurs libres en un avenir complexe et lointain, plus elle est, *quoad nos*, évidemment miraculeuse.

⁶⁵ *Quomodo procedendum non est, nempe a priori*. — Non est sic arguendum: factum est a nobis inexplicabile, ergo est miraculosum, est a Deo. Ita mentalitas « primitivorum ». Sequitur tantum: ergo fortasse est a Deo. — Cogita de sic dictis hodiernis « circulis volantibus »: an sint hallucinationes? an quid obiectivum? an quid naturale? an quid artificialiter productum? Ego nescio. At certissime non constituunt miracula apologetica. Contra, gyratio solis in loco *Fatima*, certissime fuit, ut sentio, miraculum apologeticum.

bb) Ratione transcendentiae *doctrinae* et *sanctitatis* alicuius personae.

Quo mirabilior ad cohaerentiam quod attinet :

aa) Ratione *multiplicitatis* « elementorum » quae ad invicem ordinantur.⁶⁶

bb) Ratione *qualitatis* seu excellentiae ipsius eorum *ordinationis*. *Ordo* (« parium dispariumque rerum sua cuique loca tribuens dispositio », S. Augustinus) casu non explicatur.⁶⁷

3 — Conclusio.

Posita providentia divina, a Deo falleremur pro quanto facta extraordinaria, maximae quidem qualitatis, a nobis *recta ratione utentibus* ut miracula veri nominis obiective notata, multiplicarentur, ad invicem harmonice quam maxime *coordinarentur*, et tamen nihil prae se ferrent revera miraculosi. Tunc a Deo, utique falleremur, quod est absonum. Si Deus Providens existit, — et existit, — Christus est Deus uti Ipse clare affirmavit et miraculis comprobavit.

2 — *Le fait historique du Christ-Jésus.*

Nous nous contenterons ici d'une brève évocation de la pensée de saint Thomas, suffisante, pensons-nous, pour atteindre au but que nous nous proposons.

⁶⁶ *E convergentia* signorum quae seorsim considerata probabilia tantum ferent, effici potest argumentum certum, vel certissimum. — A fortiori, e convergentia multorum elementorum iam certitudine propria pollentium, exurgit argumentum fortius et quam fortissimum.

⁶⁷ Ad sapientiam Dei miraculum se refert tanto magis *quoad nos*, quanto clarius et manifestius, sive ex obiecto sive ex circumstantiis, analogice repraesentare valet (vi analogiae propriae vel metaphoricae) veritatem vel sanctitatem quam nobis attestari intendit Deus.

Sic apud evangelium datur relatio et quidem intima doctrinam inter et miracula (entre le *message* et ses *preuves*). Ut optime dixit PASCAL († 1662) : « Les miracles discernent la doctrine, et la doctrine discerne les miracles » (*Pensées*, ed. Brunschvicg, XIII, 803), id est vi miraculorum doctrina ut vera habetur et tenore doctrinae miracula ut authentica tenentur. Circulus vitiosus deest, adest vero reciprocae causalitatis influxus.

Omnia ordinate processerunt. Non sanando caecum Christus dixit : Ego sum Panis ; nec multiplicando panes dixit : Ego sum Lux. Cogita de Christo qui est Lux, et sanavit caecum natum ; Panis eucharisticus, et multiplicavit panes hordeaceos ; Veritas, et dixit mulieri Samaritanae quaecumque fecit, locutus est ut doctor in Templo, multoties prophetavit, altissima docuit de Patre, de Semetipso et de Spiritu Paraclito, pulcherrima de re morali ; Bonus Pastor, et sanavit aegrotos et paralyticos, dimisit peccata, mortuus est pro ovibus ; Vita, et resuscitavit Lazarum ; Deus, et resurrexit a mortuis, ascenditque in coelum. « Bene omnia fecit » (*Marc.*, VII, 37). Voir 3, 44, 3, c., et 3m.

C'est le Christ qui est au centre de l'économie de la Révélation :

« Nihil enim mirabilius excogitari potest divinitus factum quam quod verus Deus, Dei Filius, fieret homo verus. Et quia inter omnia mirabilissimum est, consequitur quod ad huius maxime mirabilis fidem omnia alia miracula ordinentur : cum *id quod est in unoquoque genere maximum, causa aliorum esse videatur* » (C. G., IV, 27).

« Incarnatio Verbi est miraculum miraculorum, ut sancti dicunt, quia est maius omnibus miraculis, et ad istud miraculum omnia alia ordinantur : et propter hoc non solum est inducens ad alia credendum, sed etiam alia miracula inducunt ad hoc quod ipsum credatur. Nihil enim prohibet unum miraculum inducere ad fidem alterius, sicut resuscitatio Lazari inducit ad futuram resurrectionem credendam » (*De Pot.*, 6, 2, 9m).

Le Christ-Jésus a lui-même accompli de multiples *miracles* en étroite relation avec sa *sainteté* personnelle et avec la *doctrine* qu'il était venu prêcher, comme avec le rayonnement d'*amour* qu'il entendait exercer à l'égard surtout des plus humbles et des plus pauvres, des plus simples et des plus confiants. Il agit en homme-Dieu :

« Divinitas enim nullo modo convenientius manifestari potest quam per ea quae sunt propria Dei. Est autem Dei proprium quod naturae leges immutare possit, supra naturam aliquid operando, cuius ipse est auctor. Convenientissime igitur probatur aliquid esse divinum per opera quae supra leges naturae fiunt, sicut quod caeci illuminentur, leprosi mundentur, mortui suscitentur. Huiusmodi quidem opera Christus effecit [...]. Si autem dicatur, ut *octava* ratio proponebat, quod huiusmodi miracula etiam per alios esse facta leguntur : tamen considerandum est quod multo differentius et divinius Christus effecit. Nam alii orando haec fecisse leguntur : Christus autem imperando, quasi ex propria potestate. Et non solum ipse haec fecit, sed et alii eadem et maiora faciendi tribuit potestatem, qui ad solam invocationem nominis Christi huiusmodi miracula faciebant. Et non solum corporalia miracula per Christum facta sunt, sed etiam spiritualia, quae sunt multo maiora : scilicet quod per Christum, et ad invocationem nominis eius, Spiritus Sanctus daretur, quo accenderentur corda caritatis divinae affectu ; et mentes instruerentur subito in scientia divinorum ; et linguae simplicium redderentur disertae, ad divinam veritatem hominibus proponendam. Huiusmodi autem opera indicia sunt expressa divinitatis Christi, quae nullus purus homo facere potuit. Unde Apostolus, *ad Hebr.* (cap. II, 3, 4), dicit quod salus hominum, *cum initium accepisset enarrari per Dominum, per eos qui audie-*

runt in nos confirmata est, attestante Deo signis et virtutibus et variis Spiritus Sancti distributionibus » (C. G., IV, 55).⁶⁸

Le plus grand des miracles accomplis par le Christ fut celui de sa propre résurrection. Ce miracle, dit saint Thomas, était nécessaire à notre foi :

« *Necessarium fuit Christum resurgere [...] ad fidei nostrae instructionem. Quia per eius resurrectionem confirmata est fides nostra circa divinitatem Christi* » (3, 53, 1, c.).

« *Resurrectio Christi necessaria fuit ad instructionem fidei nostrae* » (*ibidem*, 2, c.).⁶⁹

Un miracle aussi extraordinaire devait être prouvé par de solides et nombreux arguments, tant du point de vue de la foi des apôtres, que du point de vue de la foi de ceux qui devraient croire jusqu'à la consommation des siècles :

« *Christus dicitur suam resurrectionem argumentis declarasse, in quantum per quaedam evidentissima signa se vere resurrexisse ostendit [...]. Primo quidem, quia non erant corda eorum [discipulorum] disposita ad hoc quod de facili fidem resurrectionis acciperent [...]. Secundo, ut per huiusmodi signa eis ostensa efficacius eorum testimonium redderetur [...]* » (3, 55, 5, c.).

Saint Thomas nous a laissé une analyse définitive des arguments providentiellement donnés en faveur de la résurrection du Christ :

Ordre du témoignage : les Anges,
la Sainte Écriture (prophéties).

⁶⁸ Se reporter à la q. 43 de la 3^e Pars : *de miraculis a Christo factis in generali*, et spécialement à l'article 4 : *Utrum miracula quae Christus fecit fuerint sufficientia ad ostendendam divinitatem ipsius*. Saint Thomas répond affirmativement, pour trois raisons : « *Primo quidem, secundum ipsam speciem operum, quae transcendebant omnem potestatem creatae virtutis [...]. Secundo, propter modum miracula faciendi : quia scilicet quasi propria potestate miracula faciebat, non autem orando, sicut alii [...]. Tertio, ex ipsa doctrina qua se Deum dicebat : quae nisi vera esset non confirmaretur miraculis divina virtute factis* » (*ibidem*, c.). — Sur les miracles du Christ providentiellement suffisants, voir encore 3, 43, 4, 1^m (où est cité le beau mot de saint Augustin : « *Quid plus exspectet, ignoro* ») et 3, 44, 2, c. — La q. 44, *de singulis miraculorum speciebus [circa spirituales substantias, coelestia corpora, homines et creaturas irrationales]* est riche de notations précieuses.

⁶⁹ Il ne s'agit évidemment pas d'une nécessité absolue. Voir 3, 1, 2 et aussi 53, 1, *Utrum fuerit necessarium Christum resurgere*.

Ordre des signes : le corps du Christ,
 l'âme du Christ,
 la divinité du Christ,
 la gloire du Christ.⁷⁰

De plus, le Christ n'est pas venu à nous sans avoir été prophétisé ni préfiguré dans l'Ancien Testament. La grâce ne détruit pas la nature et il est conforme à la nature humaine d'évoluer de manière progressive :

« Per Deum incarnatum praecepta et documenta perfecta hominibus danda erant. Requirit autem hoc conditio humanae naturae, quod non statim ad perfectum ducatur, sed manuducatur per imperfecta ut ad perfectionem perveniat : quod in instructione puerorum videmus, qui primo de minimis instruuntur, nam a principio perfecta capere non valent. Similiter etiam, si alicui multitudini aliqua inaudita proponerentur et magna, non statim caperet nisi ad ea assuesceret prius per aliqua minora. Sic igitur conveniens fuit ut a principio humanum genus instrueretur de his quae pertinent ad suam salutem per aliqua levia et minora documenta per patriarchas et legem et prophetas, et tandem, in consummatione temporum, perfecta doctrina Christi proponeretur in terris : secundum quod Apostolus dicit, *ad Gal.* (cap. IV. 4) : *At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum in terris.* Et ibidem (cap. III, 24) dicitur quod *lex paedagogus noster fuit in Christo, sed iam non sumus sub paedagogo* » (C. G., IV, 55, 9m).⁷¹

L'essentiel est de retenir que les prophéties et figures de l'Ancien Testament constituent, au titre du *miracle*, l'une des phases essentielles de l'apologétique chrétienne. C'est ce que saint Thomas met bien en relief dans le texte suivant que nous lisons au chapitre VI du livre I de la Somme contre les Gentils, *Quod assentire his quae sunt fidei non est levitatis quamvis supra rationem sint.* Après avoir rappelé les mer-

⁷⁰ Selon 3, 55, 6, c. — On lit in *I Cor.*, XV, lect. 1, n. 899, au sujet des apparitions du Christ après sa résurrection : « Apostolus vult ex ratione confutare infideles, et ideo noluit ponere testimonia nisi authentica ; et ideo tacuit apparitiones mulieribus factas, et posuit quasdam quae non inveniuntur [in evangeliiis], ut ostendat quod etiam aliis pluribus apparuit ».

⁷¹ Le texte enchaîne (et l'analogie est parfaitement valable) : « Simul etiam considerandum est quod, sicut adventum magni regis oportet aliquos nuntios praecedere, ut praeparentur subditi ad eum reverentius suscipiendum ; ita [...] » (*ibidem*). — Voir 1-2, 98-105 sur l'Ancienne Loi et 107 de *comparatione legis novae ad veterem* ; 2-2, 171-174, de *prophetia*.

veilles opérées par le Christ-Jésus et la diffusion de la foi à travers le monde,⁷² saint Thomas écrit :

« Hoc autem non subito neque a casu, sed ex divina dispositione factum esse, manifestum est ex hoc quod hoc se facturum Deus multis ante prophetarum praedixit oraculis, quorum libri penes nos in veneratione habentur, utpote nostrae fidei testimonium adhibentes » (*loc. cit.*).

Puis, passant de l'Ancien au Nouveau Testament, saint Thomas pose le principe de l'argument apologétique tiré de l'existence même de l'Église catholique,⁷³ en affirmant :

« Haec autem tam mirabilis mundi conversio ad fidem Christianam indicium certissimum est praeteritorum signorum : ut ea ulterius iterari necesse non sit, cum in suo effectu appareant evidenter.⁷⁴ Esset enim omnibus signis mirabilibus si ad credendum tam ardua, et ad operandum tam difficilia, et ad sperandum tam alta, mundus absque mirabilibus signis inductus fuisset a simplicibus et ignobilibus hominibus. Quamvis non cesset Deus etiam nostris temporibus, ad confirmationem fidei, per sanctos suos miracula operari » (*loc. cit.*).⁷⁵

Ni l'Ancien Testament, ni les Évangiles, ni le mystère de l'Église ne se présentent à nous sous la forme d'un jeu de cubes pour enfants, ni sous celle d'un jeu de puzzle pour adultes,⁷⁶ mais bien sous la forme

⁷² « Huiusmodi autem veritati, cui ratio humana experimentum non praebet (S. Greg. M., in *Evang.*, II, hom. 26, 1), fidem adhibentes non leviter credunt, quasi indoctas fabulas secuti, ut II *Petr.*, I, 16, dicitur. Haec enim divinae Sapientiae secreta (Iob XI, 6) ipsa divina Sapientia, quae omnia plenissime novit, dignata est hominibus revelare : quae sui praesentiam, et doctrinae et inspirationis veritatem, convenientibus argumentis ostendit [...] » (*loc. cit.*).

⁷³ I Concile du Vatican, Denzinger 1794.

⁷⁴ « Miracula facta sunt ad probationem fidei ; sed iam fides approbata est. Et ideo sicut qui faceret unam demonstrationem ad probandum aliquam conclusionem, non esset alia probatio necessaria, sic ibi. Unde maximum miraculum est conversio totius mundi : ideo non oportet quod fiant alia [...] » (*Super Mat.*, X, n. 818).

⁷⁵ Saint Thomas poursuit : « Hi vero qui sectas errorum introduxerunt processerunt via contraria, ut patet in Mahumeto [...] » (*loc. cit.*).

⁷⁶ « Jeu de patience, composé d'une infinité de fragments découpés, qu'il faut rassembler pour reproduire un sujet complet » (*Larousse*). — Nous éprouvons une vraie compassion mentale pour les petits esprits qui, au XXe siècle encore, asphyxiés par l'esprit d'analyse, au détriment de l'esprit de synthèse, croient pouvoir, à l'aide de leurs ciseaux et de leur pot de colle, reconstituer les *dicta* et les *facta Christi Jesu* d'une manière que, pensent-ils, nous puissions être tenté de préférer à ce que nous ont livré à leur sujet les témoins autorisés, sous l'inspiration du Saint-Esprit. (Disons à l'intention de ceux qui n'ont pas

d'une fresque immense⁷⁷ qui ne cesse de se dérouler avec le temps, fresque originale où ne manquent ici et là ni les miniatures,⁷⁸ ni les tableaux.⁷⁹ Nous n'avons pas à défaire pour reconstruire, mais à scruter et à contempler. Ainsi nous sera-t-il donné d'admirer la geste du Tout-Puissant à travers les siècles. Il y faut un certain sens de la déduction, mais d'abord et avant tout la capacité d'intuition sous-jacente à toute induction,⁸⁰ il y faut « l'esprit de géométrie », mais plus encore « l'esprit de finesse », il y faut l'esprit d'analyse, mais bien davantage l'esprit de

la foi : de préférence à ce que nous ont livré les témoins immédiats et médiats de ces *dicta* et de ces *facta*). On peut encore renvoyer les super-spécialistes de la seule critique interne à l'ouvrage d'un humoriste, qui démontrait, dès 1836, que Napoléon n'avait jamais existé : « En usant habilement des rapprochements et des ressemblances, il établit que Napoléon est le soleil, que sa mort prétendue à Sainte-Hélène symbolise le coucher de cet astre à l'occident, que ses quatre frères sont les quatre saisons, ses douze maréchaux les douze signes du zodiaque... » (PINARD DE LA BOULLAYE, selon J. L. PÈRÈS, *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé*. Voir les références dans le traité de *Revelatione christiana* du P. NICOLAU, s.j., éd. BAC, Madrid, 1952, vol. I, p. 283).

On peut évidemment faire jouer l'humour, à volonté, de manière plus ou moins large : si, peut-on dire, Napoléon a existé, mais il ne s'est jamais appelé Napoléon, car c'est un nom de légende, — mais il n'a jamais eu quatre frères ni douze maréchaux, ni jamais connu non plus un second règne dit des Cent jours, car ce sont évidemment des chiffres symboliques. Ou encore : soit, ce que l'on nous dit de la vie de Napoléon est peut-être vrai, mais le lieu de sa mort relève de la plus haute fantaisie. On a pris pour de l'histoire ce qui n'était que légende. Si Victor Hugo n'avait pas existé, avec toute la puissance de son imagination romantique, il est bien évident qu'au lieu de voir Napoléon s'en aller mourir comme un antique héros tragique, sur le rocher de Sainte-Hélène, perdu dans l'Océan, au-delà de l'équateur, nous l'aurions vu probablement terminer ses jours de manière tranquille, gardé à vue dans un château, à moins qu'il n'eût été tout simplement fusillé dans les fossés du château de Vincennes, comme criminel de guerre, en souvenir du duc d'Enghien.

Quand on perd le respect du *donné historique*, on peut tout inventer, et trouver, bien sûr, de bonnes raisons pour tout. Un délire d'interprétation est, de soi, sans limite.

⁷⁷ « Art de peindre avec des couleurs détremées dans l'eau de chaux sur une muraille fraîchement enduite » (*Larousse*). Ce que nous retenons de la comparaison c'est ceci : « La peinture à fresque est de tous les procédés de peinture le plus grandiose, le plus prompt et le plus durable » (*ibidem*). Que l'on pense, par exemple, aux fresques du Corrège, des Carrache, de Raphaël et de Michel-Ange.

⁷⁸ « Peinture fine de petits sujets, exécutée sur les anciens manuscrits ». — « Aquarelle de très petite dimension exécutée avec une délicatesse particulière » (*Larousse*). Nous avons souligné les points de la comparaison qui nous intéressent.

⁷⁹ « Ouvrage de peinture exécuté sur toile, sur bois, etc. ». — « Ensemble d'objets qui frappent la vue, qui font impression » (*Larousse*). C'est évidemment à cette signification-ci que nous nous reportons.

⁸⁰ « Fides non habet inquisitionem rationis naturalis demonstrantis id quod creditur. Habet tamen inquisitionem quamdam eorum per quae inducitur homo ad credendum : puta quia sunt dicta a Deo et miraculis confirmata » (2-2, 2, I, 1m).

synthèse, car la vie est unité dans la multiplicité et simplicité dans la convenance complexe, se livrant à nous par la convergence d'innombrables indices et manifestations.⁸¹

CONCLUSION

Le bref exposé que voici laissera voir, nous l'espérons, que le P. MONDEN est, au cours de son ouvrage *Le Miracle, signe de salut*, en parfait accord substantiel avec saint Thomas d'Aquin sur la théologie du miracle apologetique.⁸²

I — QUOAD SE : transcendance du miracle.⁸³

A — Rejet du scientisme.

Selon le *déterminisme* qui « s'érige en *conception* hermétique de l'univers », « le miracle, présenté par les apologistes catholi-

⁸¹ Nous l'avons déjà dit plus haut au sujet de la vertu de prudence : « Modus cuiusque scientiae debet inquiri secundum considerationem materiae, ut dicit Boetius [...] et Philosophus » (*In I Sent.*, Prologus, q. 1, a. 5). Or, nous ne sommes là ni en mathématique, ni en physico-chimie, ni en histoire profane, mais en histoire religieuse, et donc en théologie, fût-elle apologetique.

Nous développerons cette étude dans un ouvrage à paraître, si possible en 1963, *Réflexions méthodologiques sur les fondements de la foi*, dans lequel nous reprendrons aussi l'étude, déjà citée, sur *Les cinq voies de Saint Thomas d'Aquin*.

⁸² Sigle : MONDEN, p. 45/3, lire : p. 45, alinéa 3 ; p. 52/4/6, lire : p. 52, alinéa 4, ligne 6.

Nous ferons en note certaines réserves et critiques, sans toutefois être exhaustif, et, en écrivant ceci, nous pensons à ce que nous appellerions volontiers des bavures rédactionnelles, c.-à-d. certains manques de nuance et de précision, qu'il s'agisse ou non du miracle. « Le texte français est, par son vocabulaire imagé, plus mordant peut-être que l'original, mais parfois au détriment de certaines nuances » (THILS, *art. cit.*, p. 509/1).

En marge du *miracle* sont à préciser ou à rectifier, pensons-nous, des expressions telles que celles-ci : p. 36/4/13 « le corps et l'âme de l'Église » ; p. 122/4/2 « l'Église visible » ; p. 125/5/3 « la vérité religieuse » ; p. 135/1/6 « une communauté surnaturelle ».

Quant au miracle, la première de nos critiques, et de beaucoup la plus importante, est d'ordre historique : les pages 49-51 sont à refondre entièrement en ce qui concerne saint Thomas d'Aquin et le Maître historien qui est le R. P. Chenu, o.p. Voir à ce sujet, en notre sens, les réactions de VERARDO, *art. cit.*, pp. 428-430. (Précisons toutefois que les appréciations de cet auteur sur le fond même de l'ouvrage de MONDEN sont parfois diamétralement opposées aux nôtres. Voir pp. 427, 431-434, 436-437).

⁸³ Voir pp. 56-58, *Intervention transcendante de Dieu dans le miracle*.

ques comme une exception aux lois naturelles, une rupture du déterminisme par intervention divine, est rejeté délibérément parce qu'impossible et en contradiction avec le progrès de la science. L'examen des faits est une perte de temps ; point de miracle parce qu'il ne peut et ne doit arriver [...]. L'expression même de ce préjugé signe sa réfutation » (pp. 166-167).⁸⁴

B — Toute-puissance de Dieu.

« Dans sa polémique avec les pharisiens, Jésus en appelle sans cesse à sa puissance miraculeuse, pour établir la véracité de son témoignage divin » (pp. 101-102 ; voir p. 112/3/9).

« [Le miracle] ne peut se réaliser que par une emprise spéciale de Dieu, un acte de puissance divine » (p. 45/1/3 ; voir p. 44/5). — « La transcendance séméiologique ne peut donc se réaliser que par une transcendance physique » (p. 57, note 2/9).⁸⁵

II — QUOAD NOS : discernement du miracle.

A — Point de vue scientifique-positif.

I — *La science positive ne peut pas avoir pour fonction de discerner le miracle comme tel.*

« Force est de convenir que le constat scientifique et la considération métaphysique relèvent de niveaux différents ; que le passage d'un plan à l'autre est injustifié. Non sans raison, on

⁸⁴ Entre autres exemples de la mentalité scientiste, voir pp. 172, etc. à propos du milieu médical opposé au docteur Carrel, et pp. 214, etc. à propos de la guérison de Pierre De Rudder. — Sur le cas de Carrel, voir encore *Ecclesia*, 1961, n. 149 (p. 131), puis JOUBLIN, dans *La Pensée Catholique*, 1960, n. 70 (pp. 46-55) et 1961, n. 75-76 (pp. 36-54).

⁸⁵ Voir p. 306, note 1 contre les auteurs « tant catholiques que protestants [qui] ont décrit l'expérience chrétienne du miracle en des termes qui lui confèreraient une valeur toute subjective ». Ce n'est pas être « blondélien », c'est seulement être juste, que de rappeler les mérites de Maurice Blondel à l'endroit, de la séméiologie du miracle (MONDEN, p. 54/2 ; voir dans le même sens DHANIS, *art. cit.*, p. 216, fin de la note). Rappelons que les remarques du P. DHANIS, p. 217, note 28 se réfèrent au texte néerlandais de l'ouvrage du P. MONDEN.

Dans la longue note 1 de la p. 305, l'auteur applique d'abord (*quoad rem*) la distinction de saint Thomas entre miracle et prodige, puis affirme ensuite, à bon droit, combien il nous est difficile « de déterminer au plan métaphysique, avec une certitude même morale, le mode précis [c'est nous qui soulignons] de l'intervention divine qui se révèle dans le prodige ». Voir dans ce sens p. 56/2/7. L'explication augustinienne des *semina seminum* qui semble avoir les préférences de MONDEN, ne s'oppose pas d'ailleurs au concept thomiste de puissance obédientielle, comme lui-même l'affirme explicitement (p. 46, note 3). Nous préférons et retenons le concept de puissance obédientielle.

reproche à l'apologétique du miracle d'extrapoler l'inexpliqué d'un fait scientifique en un inexplicable métaphysique. Et la philosophie des sciences objecte que prouver scientifiquement une intervention causale transcendante équivaut à une contradiction dans les termes » (p. 53/2/4).⁸⁶

2 — Rôle de l'histoire et des sciences positives.

« L'apport de l'histoire et des sciences positives dans le discernement du miracle se résume en trois points :

1) L'histoire et les sciences positives garantissent, au plan de la recherche scientifique, la *véracité historique* et le caractère d'*exception* du prodige majeur [...] — [C'est nous qui soulignons].

2) Les sciences positives relèvent une corrélation constante entre ces faits et un contexte religieux structuré en dialogue ;

3) Les sciences positives montrent que cette relation est exclusive : grâce à une étude exhaustive elles peuvent exclure toute autre explication ou même toute autre perspective d'explication, et constater ainsi que la relation avec le contexte religieux du dialogue demeure la seule constante actuellement démontrable, susceptible de conduire à une explication des faits » (p. 285/2, etc.).⁸⁷

B — Discernement du miracle apologétique en fonction du contexte historico-religieux.⁸⁸

« Au début du vingtième siècle, les meilleurs penseurs se virent ainsi contraints de reprendre la tradition de l'Écriture et des

⁸⁶ Voir en ce sens p. 52/3, etc. ; pp. 56-57 ; p. 284/2 ; pp. 302-303. — Ces vues ne peuvent évidemment être comprises que dans les perspectives ci-dessus rappelées (p. 385, note 61) concernant les rapports du savoir positif et du savoir ontologico-moral.

Nous sommes en parfait accord avec MONDEN quand il juge « impossible de traduire cette transcendance (physique du miracle) en termes de science positive » (p. 57, note 2/10), car il s'agit d'une transcendance d'ordre ontologique (et d'une « traduction » ou version à ce niveau-là). MONDEN enchaîne aussitôt « Nous refusons donc de l'exprimer en disant que le fait miraculeux est "soustrait au régime des lois naturelles" ». Le P. MONDEN se place là du seul point de vue des sciences positives, comme l'indique encore le contexte conséquent, et, il faut le souligner, du point de vue philosophique, il ne rejette pas cette expression, parlant ailleurs, par ex., « [d'] exception aux lois naturelles », de « rupture du déterminisme par intervention divine » (p. 166/5/2), de « l'exceptionnel que manifeste le miracle » (p. 168/1/5), etc. Mais personnellement, nous pensons que, même du point de vue des sciences positives, la qualification d'un fait comme étant « soustrait au régime des lois naturelles » peut et doit être retenue à propos du miracle, étant entendu qu'il s'agit des lois telles que nous les connaissons actuellement. (Sur ce point voir THILS, *art. cit.*, p. 509/2).

⁸⁷ Ces trois points fondamentaux sont excellents. Voir leur développement pp. 285-303.

⁸⁸ 1. - MONDEN écarte avec force et clarté l'hypothèse des forces cachées

Pères de l'Église et d'insérer à nouveau, dans leur définition, comme élément essentiel de structure, la fonction-signe du miracle » (p. 53/3/1).⁸⁹

« Le miracle n'est pas simplement intervention de la puissance divine, transformée après coup en symbole par un acte-signé humain. Son intentionnalité est celle d'un acte-signé fait par Dieu » (p. 45/2/2).⁹⁰

C — Notre certitude du miracle.

I — *Rejet du fidéisme de toute nuance.*

« La lumière dans laquelle se dégage la valeur probante des signes extérieurs, n'est pas la lumière de foi offerte par la grâce mais la lumière naturelle de la raison.⁹¹ De même, la réalité signifiée entrevue dans les signes, n'est donc pas le surnaturel comme tel, mais le surnaturel comme fait naturellement connaissable » (pp. 80-81/2/1).⁹²

L'auteur réfute *admirablement* la thèse de Le Roy, à l'aide de quatre arguments, d'ordre apologétique, lucides et pertinents.⁹³

2 — *Notre certitude est de type moral et prudentiel.*

« Chacun des domaines de l'expérience humaine comporte son mode de connaissance et d'évaluation propre » (p. 167/4/1).

de la nature (p. 289/2). C'est un point de vue déjà philosophique, mais négatif, et il reste donc à discerner quelle est la cause *positive* du miracle-prodige : un super-génie ? un ange bon ou mauvais ? Dieu ?

2. - Signalons que pour MONDEN « l'emprise transcendantale sur la nature, spécifique au miracle, n'a de sens que dans une économie surnaturelle » (p. 138/3/6). Voir en ce sens p. 29/1/1 ; p. 52/3/5 ; p. 165/2/1. — Nous avons indiqué ci-dessus p. 363, note 16, notre position à ce sujet. En notre sens : VERARDO, p. 419-2 et 3.

⁸⁹ « Le ressourcement de la théologie à la Sainte Écriture contribua largement, ces dernières années, à enraciner dans la tradition scripturaire et patristique la plus authentique la vraie notion traditionnelle du miracle » (p. 55/2/1). Nous ajouterions volontiers : « si clairement et si fortement exposée et approfondie par saint Thomas d'Aquin ».

⁹⁰ L'auteur enchaîne aussitôt (réaffirmant la toute-puissance divine dans le miracle) : « [intentionnalité] qui doit se réaliser sous la forme d'une intervention transcendantale, car elle symbolise le surnaturel dans la nature sensible comme telle ». — Sur la primauté du facteur *signe* dans le discernement du miracle voir I Partie, chap. IV, pp. 59-76 et pp. 13/2/3 ; 41/2 ; 57/2 ; 73/4, etc. ; 307/3, etc.

⁹¹ L'auteur critique ici en note ROUSSELOT, HUBY, MASURE, TYBERGHEN, BOUILLARD, COVENTRY : Rousselot « nous semble s'écarter de la grande tradition thomiste et demeurer prisonnier, à son insu, du rationalisme qu'il veut combattre [...]. Le jugement de crédibilité surnaturel (pour employer ce terme consacré, mais inadéquat) ne peut pas, comme le suppose Rousselot, être structuré selon le type d'une connaissance par signes [...] ».

⁹² Voir en ce sens pp. 25/3 ; 44/4 ; 80-82 ; 90/5 ; 153-154.

⁹³ Voir pp. 293-295.

La certitude ici en jeu mérite à bon droit le nom de certitude morale (pp. 305-306) et prudentielle (p. 83/1/10), « elle s'enracine, plus que la connaissance scientifique abstraite, dans la vie personnelle et dépend de l'orientation et des options préalables de la personne » (pp. 106-307/3/1).⁹⁴

3 — Une telle certitude est une véritable certitude, rationnelle et objective.

a) In iure.

« Il serait peu sage, d'ailleurs, de sous-estimer la valeur de cette certitude. Loin d'être une certitude de seconde zone, elle

⁹⁴ Voir pp. 82/3, 83/2 et 84/2.

1. - Les discussions relatives aux « systèmes de morale » (du tutorisme au probabilisme) n'ont pas été sans fruit aucun, mais elles ont hélas! porté à la vertu de prudence un coup sérieux au plan pédagogique. Il est urgent de rendre, en fait, à cette vertu cardinale et au don de conseil la place de choix qui leur revient, de droit, dans l'enseignement de la théologie morale. Il n'y a pas à se choquer, bien au contraire, de l'expression certitude prudentielle. Hormis les certitudes formellement métaphysiques et mathématiques, toutes nos certitudes se doivent d'être de fait, objectivement, plus ou moins prudentielles. (Il faut une certaine prudence, fût-elle élémentaire, jusque dans l'usage de nos sens. Ce n'est pas si simple de bien voir et de bien entendre). Quant au point de vue subjectif, même en mathématique et en métaphysique, c'est encore vertu de prudence, par ex., que de choisir un bon professeur, et, pour être bon professeur, celui-ci doit être pédagogue, ce qui relève aussi de la prudence. « Un professeur qui ne serait que professeur serait un bien mauvais professeur », disait René BENJAMIN.

2. - L'auteur rappelle que BROGLIE et MALMBERG (nous ne l'avons pas contrôlé) considèrent non pas la grâce de la foi, mais une *gratia praeveniens fidei* « comme nécessaire, non seulement moralement mais aussi physiquement, au discernement des signes » (p. 82, note 2/2/1, etc.). Pour MONDEN « la raison possède la faculté physique de discerner les signes, mais [...] la grâce est moralement nécessaire à l'humanité dans la situation concrète de sa déchéance originelle, pour atteindre l'actuation plénière de cette faculté » (p. 85, note 2; voir aussi p. 115, note 9).

Tenant personnellement la thèse de saint Thomas sur la foi des démons (voir ci-dessus, p. 383, note 58), nous estimons que la grâce n'est ni physiquement, ni moralement nécessaire à la perception des signes et motifs de crédibilité. MONDEN cite et commente à ce propos l'encyclique *Humani Generis*, *Denz.* 3005, et rapporte à son sujet un doute de MALMBERG (pp. 24-25 et p. 24 fin de la note). Selon nous, dans la mesure où elle est claire et nette en un tel sens, l'incise d'une encyclique est, de soi, tout à fait suffisante pour trancher un débat théologique, fût-il séculaire. Nous pensons personnellement que, dans le cas présent, le « *vel solo naturalis rationis lumine* » oppose le *lumen rationis* au seul *lumen fidei*, et affirme ainsi la capacité (dite physique) qu'a notre raison de percevoir l'évidence de crédibilité de la révélation. Nous pensons aussi que les contextes antécédent (« *quin immo mens humana...* ») et conséquent du *vel solo naturalis rationis lumine* n'imposent pas, mais laissent entièrement libre l'affirmation d'une nécessité morale de la grâce pour la perception de la crédibilité. On remarquera, en effet, la prudence du *quos Deus in animos ingerit nostros* : il n'est pas dit *semper*, mais *habitualmente* nous semble clairement sous-entendu.

En tant qu'appliquée à l'homme, la thèse de la foi du démon n'est pour nous qu'un cas-limite. En fonction des arguments de cette thèse (2-2, 5, 2)

est pleinement humaine, la seule valable, dès que l'on quitte le terrain de la considération abstraite, pour celui de l'engagement existentiel [... C'est] une certitude pleinement assurée [...], moins sujette au doute et à l'erreur que celle de la dialectique abstraite la plus infaillible » (p. 83/2).

« Le terme "scientifique" signifie au sens strict — sinon au sens courant — tout effort méthodique de l'intelligence humaine pour résoudre chaque problème à son niveau, dans le champ de pensée où le problème se pose. Or, à vrai dire, le discernement du miracle ne relève qu'accessoirement des sciences positives ; pour l'essentiel, il se situe au niveau métaphysique et dans le champ de la problématique religieuse ; il faudra donc en appeler à la pensée critique de l'homme religieux s'exerçant au niveau métaphysique. Cette voie, poursuivie de façon systématique et rationnelle, n'en est pas moins *scientifique* au sens strict » (p. 284/2/11).

On peut et doit « démontrer avec rigueur » (p. 153/6/1) ; il s'agit d'une « certitude morale spéculative » (p. 306/2/5) et la refuser « serait une sottise et une déloyauté morale » (p. 306/1/3).⁹⁵

b) *In fact o*.

« Au terme de cette étude, nous pensons pouvoir conclure : le fait du « miracle majeur » dans l'Église catholique est indéniable pour un esprit sans préjugés.⁹⁶ De plus, bien qu'exceptionnel, il s'y présente avec une régularité qui exclut toute chance d'erreur ou de coïncidence fortuite. En présence d'un seul fait, le doute serait permis. Il serait déraisonnable de ne pas accepter la réalité des faits qui se présentent en séries imposantes, appuyés sur des témoignages dignes de foi et sur des constatations objectives, présentés dans les circonstances les plus diverses de lieu, de temps, de culture, mais avec la seule constante d'un contexte religieux spécifiquement catholique qui suggère une signification déterminée » (p. 220/2).⁹⁷

« Dans l'agencement des motifs de foi prudentiels, le miracle joue un rôle primordial. Ce rôle de choix parmi les « faits divins »

nous tenons (contre MONDEN, p. 25/2) que *le fait* de la révélation lui-même peut être prouvé par les signes et motifs de crédibilité.

⁹⁵ Voir pp. 153-154, 283-285, 303-307.

⁹⁶ L'auteur se reporte p. 160/2-4, à l'excellente notion de « prodige majeur » ou « miracle majeur » du R. P. DHANIS, in *Problemi scelti di Teologia contemporanea*, Rome, 1954, pp. 63-86 (texte cité, p. 66). Voir aussi DHANIS, in *Gregorianum*, art. cit., p. 205/2 et p. 225/3.

⁹⁷ L'enquête de MONDEN est admirablement menée, sur pièces : Seconde Partie, Chapitre II, *Le miracle majeur dans l'Église catholique*, pp. 173-220. — Chapitre III, *Absence du prodige majeur hors de l'Église catholique [religions non-chrétiennes et confessions chrétiennes non-catholiques]*, pp. 221-282. — Voir spécialement p. 281/4 et p. 282/3. — Sur les cas-limites, voir p. 288/2 et p. 308/3 et 4.

qui prouvent la crédibilité de la révélation, le concile du Vatican le reconnaît, et le motive en affirmant qu'ils sont « appropriés à l'intelligence de tous » (p. 85/2).⁹⁸

⁹⁸ Voir la suite du texte, pp. 85-86 et aussi p. 87/3, p. 154/5 et 6.

Glansons ici plusieurs jugements substantiellement favorables à l'exposé de

MONDEN.

« The most interesting feature, however, is [...] that it regards the apologetic interest in miracles as a function of a full dogmatic exploration of the subject. Theology has the first say [...] » DONNELLY, *art. cit.*, p. 333.

« Fr. Monden's work will help dispel much of the misunderstanding, for he has taken the miracle out of its restrictive use in apologetics and restored it to its rightful place in theology » (VAN ANTWERP, *art. cit.*, p. 302).

« Hemos de reconocer que pocas veces el milagro había sido mirado con una visión teológica y total [...] El presente libro ha intentado dar una teología completa del milagro. Sus puntos de vista son muy sugerentes y, desde luego, personales » (OSUNA, *art. cit.*, p. 360).

« En resumen, el P. Monden es uno de estos autores que abren nuevos derroteros en esta cuestión clave de la apologética católica y habrá contribuido a que muchos problemas de la apologética vayan planteándose de una manera más íntegramente humana y más acomodada a las exigencias modernas, conservando lo bueno de la apologética de principios de siglo » (I. R., *art. cit.*, p. 320).

« Nesta época em que até muitos católicos parece terem medo o pudor de proclamar sequer a palavra milagre, surge este excelente volume de um teólogo de Lovaine que trata, a fundo, sem reticências nem pieguices, o problema em toda a sua amplitude » (D. M., *art. cit.*, p. 95).

« Ce livre [...] dissiperá [...] chez les consciences loyales, les objections rationalistes et scientistes » (RIDEAU, *art. cit.*, p. 1152).

« Cette thèse [...] situe résolument le miracle dans la théologie de la foi » ; « ce livre [représente] une importante contribution aux traités de révélation et de fide » (HOLSTEIN, *art. cit.*, in *Rech. Sc. Relig.*, p. 309).

« C'est un livre important auquel on se référera souvent. Il suppose chez le lecteur une certaine culture et l'habitude du raisonnement » (PARVILLEZ, *art. cit.*, p. 401). On lit en note : « [...], chef de travaux à la Sorbonne nous signale l'effet bienfaisant que ce livre a eu dans un milieu déchristianisé (Ed.) ».

« La notion d'acte-signe est très riche, l'interprétation de la valeur éminemment salutaire et historique des signes divins est de la meilleure théologie, assumant les tendances personalistes contemporaines [...] Le livre contient des éléments qui, jusqu'ici, n'avaient jamais été aussi bien rassemblés : doctrine, faits et interprétations [...] Il n'est pas fréquent de réunir ainsi ces deux qualités : profondeur théologique et art de la présentation pour un large public » (DUMONT, *art. cit.*, pp. 1088-1089).

Cette étude est conduite « avec un rare bonheur » ; « on voit [...] combien la position de l'auteur est judicieuse et prudente » ; « heureuse formule » ; « la science a cerné le fait miraculeux, c'est à l'homme maintenant de le discerner comme tel » (p. 393) ; « puisse (cet ouvrage) atteindre de très nombreux lecteurs. Ainsi que Mgr Suenens nous en avertit (dans la préface), l'A. a fait ici " de la théologie de grande classe et redonné au miracle une place de choix dans l'apologétique contemporaine " » (MICHEL, *art. cit.*, pp. 387, 389, 390).

« L'ouvrage du P. Monden est le plus complet qui soit en la matière actuellement [...]. Un des grands mérites de l'auteur est d'avoir enfin, et sans hésiter, proposé une dogmatique du miracle à côté d'une apologétique du miracle, et d'avoir donné la primauté à la dogmatique [...]. Il n'y a pas encore, dans l'ensemble de l'enseignement théologique, un traité dogmatique de la révélation à côté du traité apologétique. L'ouvrage du P. Monden nous donne une des pièces capitales de ce doublement des traités, indispensable en bonne méthodologie, et indispensable aussi à celui qui tient à ne pas négliger un aspect

En dehors des œuvres de saint Thomas d'Aquin, notre Maître par excellence, l'ouvrage du P. Louis MONDEN, S.J., *Le Miracle, signe de salut*, constituée, tout compte fait, avec les deux beaux volumes du P. Léonce de GRANDMAISON, S.J., *Jésus-Christ, sa personne, son message, ses preuves*, ce que nous avons jamais lu de meilleur et de plus efficace sur la théologie du miracle apologétique.⁹⁹

FR. PHILIPPE DE LA TRINITÉ, O.C.D.

important de la révélation chrétienne, celui où elle se définit elle-même » (THILS, *art. cit.*, p. 509/1).

C'est sur cet éloge de l'ouvrage du P. Monden que nous voulons terminer ces citations, car est ainsi, à nouveau, mis en grand relief l'un des aspects les plus précieux des réflexions de l'auteur sur la théologie du miracle. En apologétique aussi, si on l'entend bien, vaut l'assertion : c'est le dogme qui doit primer. Lui seul détient, en effet, le secret du chemin que la raison peut et doit parcourir pour se préparer à la foi. C'est de bonne méthodologie. A tous les hommes de bonne volonté, sans exception, l'Eglise dit, elle-même, au nom du Seigneur : « *Docebo vos viam bonam et rectam* » (I Reg., XII, 23).

⁹⁹ S'il nous est permis de formuler un vœu personnel dans le sens du texte de MONDEN, p. 309/2, cité en notre introduction, p. 357, et dans le sens aussi du texte de la p. 118/4 sur « le miracle dans l'Eglise », ce serait le suivant : que l'auteur ajoute à son volume un bref complément dans lequel il commenterait en fonction du I Concile du Vatican (D. 1794-1795), le beau texte de saint Thomas, *C. G.*, I, 6. Le lecteur (nous pensons surtout à l'incroyant) aurait alors sous les yeux comme une synopse des miracles « publics » sur lesquels repose d'abord et avant tout la foi catholique. Les prophéties tant de l'Ancien que du Nouveau Testament (*Tu es Petrus...*) y seraient mises en relief, et, bien entendu aussi, la Résurrection de notre Sauveur. Ainsi, le beau volume du P. MONDEN gagnerait-il encore en efficacité.